

Tant pour les locataires que pour les propriétaires

Augmentation de la taxe foncière municipale à Coaticook



Ce tout jeune enfant semble demander à sa mère: "Maman, les p'tits bateaux qui vont sur l'eau ont-ils des ailes? La photo a été prise au lac Memphrémog, à la pointe Merry, à Magog. (Photo La Tribune, par Jacques Darche)

Par Adéodat Ross

COATICOOK — Les propriétaires et les locataires de Coaticook subiront une hausse de la taxe foncière municipale cette année. C'est ce qui a été décidé hier soir au cours d'une réunion spéciale du conseil convoquée en raison de la situation financière difficile que connaît actuellement la ville de Coaticook.

La taxe foncière municipale fera un bond de \$3 du mille d'évaluation pour passer de \$12.50 à \$15.50. Cette taxe comprend une taxe spéciale qui s'ajoute à la taxe générale de \$1.50 et à la taxe spéciale de \$1 qui existait dans le passé. Pour sa part, la taxe des locataires, qui était l'an dernier de 7 pour cent de la valeur locative du logement, est portée cette année à 8 pour cent, soit le maximum autorisé par la loi dans ce domaine.

Plus d'argent

L'augmentation de la taxe municipale, ajoutée à une augmentation subie cette année par l'évaluation taxable, veut dire des revenus supplémentaires d'environ \$28,000 pour la ville l'an prochain.

Lors de la révision des évaluations, la valeur totale des propriétés taxables a été augmentée d'environ \$600,000 pour être portée de \$7,800,000, ce qui représentait déjà une somme supplémentaire d'environ \$5,000 en taxes foncières. Or, l'augmentation du millin devrait rapporter approximativement \$23,000 de plus au trésor municipal, ce qui porterait à \$28,000 l'augmentation dans les revenus des taxes municipales, cette année.

Situation difficile

Les édiles ont été obligés de

recourir à cette augmentation de la taxe, tant chez les locataires que chez les propriétaires, à cause de la situation financière difficile dans laquelle se trouve la ville actuellement.

Le maire Charles-Emile Audet a expliqué au cours de la réunion spéciale, qu'actuellement, le trésor municipal ne possède plus que l'argent nécessaire à l'administration et à la police de la municipalité et n'est pas en mesure de rencontrer les dépenses occasionnées par des travaux urgents qui furent réalisés dernièrement.

L'augmentation constante du coût de la main-d'oeuvre serait l'une des causes des difficultés financières que connaît la ville, selon M. Audet.

Ce dernier a spécifié que les salaires des employés représentent à eux seuls une augmentation variant de \$20,600 à \$25,000, soit la presque totalité des sommes constituées par l'augmentation des revenus de la taxe.

Da plus, le conseil municipal a précisé que la ville de Coaticook s'achemine actuellement vers le plus gros déficit budgétaire enregistré depuis plusieurs années, alors que la municipalité terminera son année fiscale, selon les prévisions, avec un déficit de plus de \$50,000.

En quelques lignes

MAGOG (G.P.L.) — Les joueurs de l'équipe de baseball des Loisirs Magog semblent plus déterminés que jamais à vaincre Ayer's Cliff dans les séries semi-finales. Même si Magog tire de l'arrière par trois défaites contre une seule victoire, il semblerait que l'issue de la dernière rencontre ait été un stimulant pour l'équipe.

La direction du Centre des loisirs a fait savoir qu'un nombre record de présences devrait être enregistré demain soir au gymnase du Pavillon alors que les Pastels de St-Jean, un orchestre qui a déjà gagné plusieurs concours dans divers Jam Session, feront les frais de la musique.

Les membres du Club Lions de Magog tiendront leur première assemblée régulière mardi le 6 septembre à 7 heures p.m. au Motel Cabana. Il en est de même pour ceux du club Kwanis qui se réunissent au même endroit à la même heure.

Dans la Belle ligue de balle molle des jeunes de Magog, la Fonderie visite le Fédéral dimanche et le Gilbert sera opposé au Gendron. Ces séries semi-finales sont de quatre de sept.

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC (G.D.) — Les examinateurs du ministère provincial des Transports et des Communications chargés de mener les examens pour l'obtention des permis de conduire seront au sous-sol de l'église Notre-Dame de Fatima à partir de 1h.30 p.m., mardi, jusqu'à midi, vendredi.

Les candidats devront avoir sous la main leur certificat de baptême et fournir leur propre automobile.

Norbert Morin se surprend lui-même par la force de ses coups de départ au golf. Il y a quelques jours, il a expédié une "drive" qui a fracassé une fenêtre chez Jean-Réal Mercier. La balle s'est déposée sur le lit de Mercier. Il n'est pas recommandé d'avoir des voisins aussi talentueux.

La série finale pour le championnat du circuit Roma La-pointe se poursuivra très probablement demain soir et dimanche soir si nécessaire.

Quant à la finale dans la ligue des Old Timers, elle débutera la semaine prochaine entre le Gaz Propane et les Chevaliers de Colomb.

Faits divers

NORTH HATLEY (A.D.) — Des travaux de rénovation sont présentement en cours à l'église Ste-Elizabeth de North Hatley.

Les plans ont été faits par l'architecte Albert Lainé, de Sherbrooke, alors que les travaux sont exécutés par M. Wilfrid Caouette, également de Sherbrooke.

Ces travaux coûteront quelque \$10,900.

Le Cercle d'économie domestique vendra demain des papiers. L'argent recueilli sera offert à la municipalité de North Hatley pour la reconstruction de la bibliothèque municipale, en marge du centenaire de cette localité.

A Lac-Mégantic

Succès du Festival du théâtre étudiant: satisfaction du comité touristique

LAC-MÉGANTIC (G.D.) — Le comité touristique de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic n'a pas caché sa satisfaction du succès remporté par le Festival du théâtre étudiant du Québec qui se tenait à Lac-Mégantic la semaine dernière.

M. André Deslandes, président du comité, a proposé, lors de la dernière réunion du groupe, que des félicitations soient adressées à l'exécutif de l'organisme pour leur travail dans l'organisation du Festival ainsi que pour le succès qui a couronné la semaine.

M. Deslandes a déclaré que l'événement était l'un des plus puissants coups de barre à avoir été donné pour étendre le nom de Lac-Mégantic et de la région à travers toute la province. Il a souligné que la seule présence du Festival dans les murs de la ville constituait déjà une attraction de tout premier ordre, pour une certaine classe de touristes et il s'est dit convaincu que l'initiative prise cette année par le groupe est assurée de continuer.

Le 1er octobre

Concert de la "Famille Rouleau" à Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC (G.D.) — L'Amicale Notre-Dame-des-Neiges présentera à la population de Lac-Mégantic et des environs la "Famille Rouleau" que l'on a surnommée la famille Trapp canadienne.

Cette chorale familiale composée de la mère et de neuf enfants dont l'âge varie entre trois ans et quinze ans, donnera un concert à l'auditorium du couvent de la Visitation, samedi, le 1er octobre prochain.

L'an dernier, la famille Rouleau a donné une série de concerts dans les provinces de l'Est et plus spécialement dans la région de Boston, pour terminer l'exposition mondiale de New York.

Le public américain a pu apprécier le talent de ces jeunes et la perfection d'exécution. Dans ses déplacements à travers le continent, la famille Rouleau a représenté à l'éclat, quoique non officiellement, sa ville, sa province et son pays.

La programmation sera des plus variées et renfermera de jolies pièces chantées qui apporteront la joie que cette famille se propose de donner dans ses concerts, car elle chante le vrai, le beau et le bien.

A Coaticook

Dernier "field day" de la saison

COATICOOK (A.R.) — Le dernier "field day" de la saison, à Coaticook, sera tenu en fin de semaine, soit demain et dimanche les 3 et 4 septembre.

Ce "field day" qui se déroulera à Coaticook est ouvert à tous les joueurs intéressés à y participer. Il comprendra six classes, basées sur le handicap réel de chaque joueur.

Les départs seront acceptés jusqu'à 5 heures p.m. Dimanche après-midi. De nombreux prix seront également décernés pour chaque classe, au cours de la remise des trophées, après le souper dimanche.

Le terrain du club de golf de Coaticook est actuellement en parfaite condition et les organisateurs s'attendent à une inscription record pour ce dernier field day de la saison.

naître encore dans l'avenir sentées que par l'intérêt suscitée par la qualité des potées présentées à la population.

Lac-Mégantic en bref...

Circuit opportun de Bill Turgeon

LAC-MÉGANTIC (G.D.) — Un triple frappé par Bill Turgeon et qu'une erreur défensive du Shier a converti en circuit a permis au club Hervé Roy de remporter un gain de 6.5 sur le Shier, alors que se disputait la troisième joute de la finale du circuit local de football.

Le Hervé Roy avait pris une avance de 5-0 dans la partie lorsque le Shier s'est rallié pour égaliser le compte.

Par cette victoire, le Hervé Roy a réduit à deux victoires contre une défaite l'avance du Shier dans la finale.

Charest a été crédité de la victoire tandis que Guy Bouffard qui a donné le point gagnant au Hervé Roy a été débité du revers. Bouffard a relevé Luc Arguin à la sixième manche.

Garçon de 7 ans heurté par une auto

LAC-MÉGANTIC (G.D.) — Un garçon de sept ans, Sylvain Lecours, résidant au 28 Salaberry, à Lac-Mégantic, a été blessé hier avant midi, lorsqu'il a été heurté par une automobile, en face de chez lui.

Selon les renseignements obtenus, le jeune Lecours traversait la rue à la course avec un compagnon de son âge lorsqu'il a été frappé par l'automobile de M. Léo Grondin de St-Jean-Vianney. M. Grondin a freiné énergiquement mais il n'a pu éviter l'un des deux enfants.

Le bambin a subi des blessures à la tête et on l'a transporté à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic où l'on rapporte que son état est satisfaisant.

La Sécurité municipale de Lac-Mégantic s'est rendue sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage.

Début d'incendie dans une automobile

LAC-MÉGANTIC (G.D.) — Les pompiers de Lac-Mégantic se sont rendus hier éteindre un feu qui s'était déclaré dans une automobile.

L'incendie aurait été causé par un circuit occasionné par une coupure à un fil de l'accumulateur. Le véhicule appartenait à M. Le Donat Roy, de la rue Lafontaine, à Lac-Mégantic.

Le véhicule entièrement détruit le tableau de bord, les sièges ainsi que l'intérieur de la toiture du véhicule, un modèle de l'année.

Bien qu'aucune estimation précise des dommages n'ait été faite, il ne fait aucun doute que les pertes matérielles dépassent les \$1,000.

L'incendie aurait été causé par un circuit occasionné par une coupure à un fil de l'accumulateur. Le véhicule appartenait à M. Le Donat Roy, de la rue Lafontaine, à Lac-Mégantic.

Le véhicule entièrement détruit le tableau de bord, les sièges ainsi que l'intérieur de la toiture du véhicule, un modèle de l'année.

Bien qu'aucune estimation précise des dommages n'ait été faite, il ne fait aucun doute que les pertes matérielles dépassent les \$1,000.

Construction d'un nouveau pont de \$68,826 dans le comté de Frontenac

QUÉBEC (Spéciale) — Aux termes d'un contrat de \$68,826, le ministre des Travaux publics du Québec a retenu les services de l'entrepreneur général Groulx et Lessard Ltée, de Saint-Georges-Est, pour la construction d'un pont en béton au-dessus de la rivière Samson, entre la municipalité de Risborough et celle de Marlow, comté de Frontenac.

L'ouvrage, consistant en deux travées supportées par un pilier et deux culées en béton armé, remplacera un vieux pont couvert, fait de bois, considéré comme trop étroit et dangereux.

Cinq soumissionnaires différents avaient répondu aux demandes d'offres publiées par le ministère des Travaux publics; la soumission proposée par Groulx et Lessard Ltée s'avère la plus basse.

Fermeture de la rue Argouin

Le conseil poursuit ses démarches pour obtenir un dédommagement

THETFORD MINES (R.F.) — Le conseil municipal de la cité de Theftford Mines entend poursuivre ses démarches afin d'obtenir un dédommagement de la Commission scolaire régionale de l'Amiante, pour la fermeture de la rue Argouin. Une rencontre à cette fin doit avoir lieu sous peu entre les parties concernées.

Cette déclaration a été faite hier par le maire Laurent Turcotte.

À cette occasion, ce dernier a rappelé que la Commission scolaire avait été une des principales instigatrices du projet de prolongement de la rue Argouin jusqu'à la rue Lapiere, pour faciliter à l'époque le transport des élèves des écoles secondaires. Aujourd'hui, la régionale demande la fermeture de la rue Argouin pour permettre la construction du complexe polyvalent qui reliera les deux écoles secondaires, d'où la nécessité de procéder à un autre débouché pour relier la rue St-Alphonse est au boulevard Ouellet.

Les travaux de cette nouvelle artère, en l'occurrence la rue Mooney est, seront entrepris dès cette année au coût de quelque \$50,000. Du côté municipal, on juge qu'il n'est pas équitable de faire absorber cette dette par les seuls parents de taxes de la cité, étant donné que la fermeture de la rue Argouin n'aurait pas été nécessaire n'eût été la construction d'une école qui servirait non seulement aux élèves theftfordois, mais également à tous ceux du territoire de la régionale de l'Amiante.

Le maire Turcotte demeure confiant de pouvoir en venir à une solution satisfaisante avec les autorités de la régionale à ce sujet.

Initiative du Club de pêche de Coaticook

Construction de frayères au lac Lippée

COATICOOK (A.R.) — Le Club de chasse et pêche de Coaticook, qui travaille depuis plusieurs années à améliorer la pêche dans différents cours d'eau et lacs de la région, a décidé de faire une autre tentative pour favoriser la fraie des poissons, au lac Lippée.

avec les biologistes, la direction du club vient de faire construire plusieurs frayères, le long du ruisseau qui se jette dans ce lac, sis à une dizaine de milles de Coaticook.

Ces frayères sont constituées de minuscules étags pratiques dans le cours du ruisseau, afin de permettre une accumulation de terre permettant cet accès.

Les dirigeants ont décidé de continuer leurs recherches et de lancer un appel à tous les sportifs qui connaissent un propriétaire consentant à louer une bande de terrain, d'enterrer sa communication immédiatement avec le président du club.

Le lac se situant à demi dans la province de Québec et à demi dans l'Etat du Vermont, des contacts ont été établis entre les services de pisciculteurs des deux territoires, concernant l'ensemencement de ce lac.

Or, c'est précisément pour réaliser ce projet que le club de chasse et pêche, promoteur du projet, recherche un loupin de telle sorte qu'il puisse donner accès aux biologistes, en tout temps, aux eaux du lac.

L'Etat du Vermont a déjà accepté de porter une attention toute spéciale à ces eaux et d'y faire des ensemencements, se déclarant prêt à y déposer une quantité égale de poissons à celle qui sera déposée par la province de Québec.

D'ailleurs, l'Etat du Vermont a déjà effectué des ensemencements et attend que les ensemencements poussés soient faits par les biologistes québécois.

Depuis plusieurs mois, de nombreux contacts ont été faits avec différentes personnes possédant des terrains sur les rives du lac, mais à l'heure actuelle, personne n'a voulu consentir à louer au club

un terrain de terre permettant cet accès.

Les dirigeants du club sont en effet à la recherche d'un terrain d'accès au lac, afin de pouvoir y faire des ensemencements de poissons et que les membres puissent s'y rendre pour pêcher.

Depuis plusieurs mois, de nombreux contacts ont été faits avec différentes personnes possédant des terrains sur les rives du lac, mais à l'heure actuelle, personne n'a voulu consentir à louer au club

Au lac Wallace Pond

Des poissons internationaux...

COATICOOK (A.R.) — Au lac Wallace Pond, à une quinzaine de milles de Coaticook, lorsqu'un pêcheur capture une truite ou autre poisson, il ne sait jamais s'il vient de capturer un poisson américain ou canadien.

Les poissons qui vivent dans les eaux de ce lac peuvent en effet voyager du territoire canadien au territoire américain sans craindre de voir intervenir les policiers frontaliers, puisque le lac se situe à cheval sur la frontière canado-américaine.

Mais le fait que la nationalité des poissons ne puisse être déterminée n'est pas le problème avec lequel sont aux prises actuellement les dirigeants du Club de chasse et pêche de Coaticook, concernant ce lac.

Les dirigeants du club sont en effet à la recherche d'un terrain d'accès au lac, afin de pouvoir y faire des ensemencements de poissons et que les membres puissent s'y rendre pour pêcher.

Depuis plusieurs mois, de nombreux contacts ont été faits avec différentes personnes possédant des terrains sur les rives du lac, mais à l'heure actuelle, personne n'a voulu consentir à louer au club

un terrain de terre permettant cet accès.

Les dirigeants ont décidé de continuer leurs recherches et de lancer un appel à tous les sportifs qui connaissent un propriétaire consentant à louer une bande de terrain, d'enterrer sa communication immédiatement avec le président du club.

Le lac se situant à demi dans la province de Québec et à demi dans l'Etat du Vermont, des contacts ont été établis entre les services de pisciculteurs des deux territoires, concernant l'ensemencement de ce lac.

Or, c'est précisément pour réaliser ce projet que le club de chasse et pêche, promoteur du projet, recherche un loupin de telle sorte qu'il puisse donner accès aux biologistes, en tout temps, aux eaux du lac.

L'Etat du Vermont a déjà accepté de porter une attention toute spéciale à ces eaux et d'y faire des ensemencements, se déclarant prêt à y déposer une quantité égale de poissons à celle qui sera déposée par la province de Québec.

D'ailleurs, l'Etat du Vermont a déjà effectué des ensemencements et attend que les ensemencements poussés soient faits par les biologistes québécois.

Depuis plusieurs mois, de nombreux contacts ont été faits avec différentes personnes possédant des terrains sur les rives du lac, mais à l'heure actuelle, personne n'a voulu consentir à louer au club

un terrain de terre permettant cet accès.

Les dirigeants du club sont en effet à la recherche d'un terrain d'accès au lac, afin de pouvoir y faire des ensemencements de poissons et que les membres puissent s'y rendre pour pêcher.

Depuis plusieurs mois, de nombreux contacts ont été faits avec différentes personnes possédant des terrains sur les rives du lac, mais à l'heure actuelle, personne n'a voulu consentir à louer au club

un terrain de terre permettant cet accès.

Les dirigeants ont décidé de continuer leurs recherches et de lancer un appel à tous les sportifs qui connaissent un propriétaire consentant à louer une bande de terrain, d'enterrer sa communication immédiatement avec le président du club.

Le lac se situant à demi dans la province de Québec et à demi dans l'Etat du Vermont, des contacts ont été établis entre les services de pisciculteurs des deux territoires, concernant l'ensemencement de ce lac.

Or, c'est précisément pour réaliser ce projet que le club de chasse et pêche, promoteur du projet, recherche un loupin de telle sorte qu'il puisse donner accès aux biologistes, en tout temps, aux eaux du lac.

L'Etat du Vermont a déjà accepté de porter une attention toute spéciale à ces eaux et d'y faire des ensemencements, se déclarant prêt à y déposer une quantité égale de poissons à celle qui sera déposée par la province de Québec.

D'ailleurs, l'Etat du Vermont a déjà effectué des ensemencements et attend que les ensemencements poussés soient faits par les biologistes québécois.

Depuis plusieurs mois, de nombreux contacts ont été faits avec différentes personnes possédant des terrains sur les rives du lac, mais à l'heure actuelle, personne n'a voulu consentir à louer au club

un terrain de terre permettant cet accès.

Les dirigeants du club sont en effet à la recherche d'un terrain d'accès au lac, afin de pouvoir y faire des ensemencements de poissons et que les membres puissent s'y rendre pour pêcher.

Depuis plusieurs mois, de nombreux contacts ont été faits avec différentes personnes possédant des terrains sur les rives du lac, mais à l'heure actuelle, personne n'a voulu consentir à louer au club

un terrain de terre permettant cet accès.

Les dirigeants du club sont en effet à la recherche d'un terrain d'accès au lac, afin de pouvoir y faire des ensemencements de poissons et que les membres puissent s'y rendre pour pêcher.

Depuis plusieurs mois, de nombreux contacts ont été faits avec différentes personnes possédant des terrains sur les rives du lac, mais à l'heure actuelle, personne n'a voulu consentir à louer au club

un terrain de terre permettant cet accès.

Les dirigeants du club sont en effet à la recherche d'un terrain d'accès au lac, afin de pouvoir y faire des ensemencements de poissons et que les membres puissent s'y rendre pour pêcher.

Depuis plusieurs mois, de nombreux contacts ont été faits avec différentes personnes possédant des terrains sur les rives du lac, mais à l'heure actuelle, personne n'a voulu consentir à louer au club

Les parents veulent organiser des classes clandestines et menacent de marcher sur Québec

Pas d'enfants d'Ayer's Cliff sur le campus de Magog

Par Yvon Rousseau

AYER'S CLIFF, (de notre envoyé spécial) — Les parents de Ayer's Cliff, fortement appuyés par les membres de la commission scolaire de cette municipalité, ont décidé de ne pas laisser leurs enfants monter à bord des autobus scolaires pour se rendre sur le campus de Magog, d'organiser clandestinement des classes de 8e et 9e années à Ayer's Cliff même, et d'organiser au besoin une marche sur Québec, pour obtenir que le ministère de l'Éducation accepte cette décision.

"Nous sommes prêts à supporter les conséquences de notre décision", de commenter parents et commissaires, à l'issue de cette orageuse assemblée.

Trois membres du clergé, M. l'abbé Guy Normandin, curé de Kingscroft et membre du service de la pastorale de la régionale, le Père André Léveillé, curé de Ayer's Cliff, et le

Père François Bertrand, vicaire à Ayer's Cliff, se sont lancés dans un violent réquisitoire contre les modifications apportées au système d'éducation et contre les écoles polyvalentes.

Le chahut

Le président de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, M. Michel Marengo, accompagné de M. Daniel Fréchette, directeur général des écoles de la régionale, du commissaire Adrien Lacroix, du secteur de Magog, de M. Aurélien Rodrigue, directeur des écoles du secteur de Magog, et de M. Roméo Racine, directeur des transports de la régionale, avaient répondu à l'invitation de la commission scolaire d'Ayer's Cliff et des parents, qui voulaient connaître les raisons motivant la décision d'envoyer les élèves de Ayer's Cliff à Magog.

M. Gilles Fortier, président du bureau des délégués de la régionale de l'Estrie, assistait également à la réunion.

Lorsque les trois membres du clergé s'en prenaient verbalement à la régionale et au ministère de l'Éducation, leurs discours à l'emporte-pièce étaient suivis de frénétiques applaudissements de la foule.

Par ailleurs, lorsque les membres de la délégation de la régionale tentaient de réfuter les arguments mis de l'avant, la foule se mettait à chahuter, et les interpellations venant de la salle se faisaient mordantes, personnelles et fréquentes.

Le malaise

Ce qui semble à la base de tout le malaise à Ayer's Cliff est le fait que le transfert des élèves des 8e et 9e années amènera le congédiement de deux religieuses de la congrégation des Servites de Marie, ce qui, en plus, entraînera le départ des religieuses de la même communauté, qui enseignent à l'élémentaire.

Les parents et les commissaires d'Ayer's Cliff voulaient que la régionale accepte de laisser les 8e et 9e années dans cette municipalité.

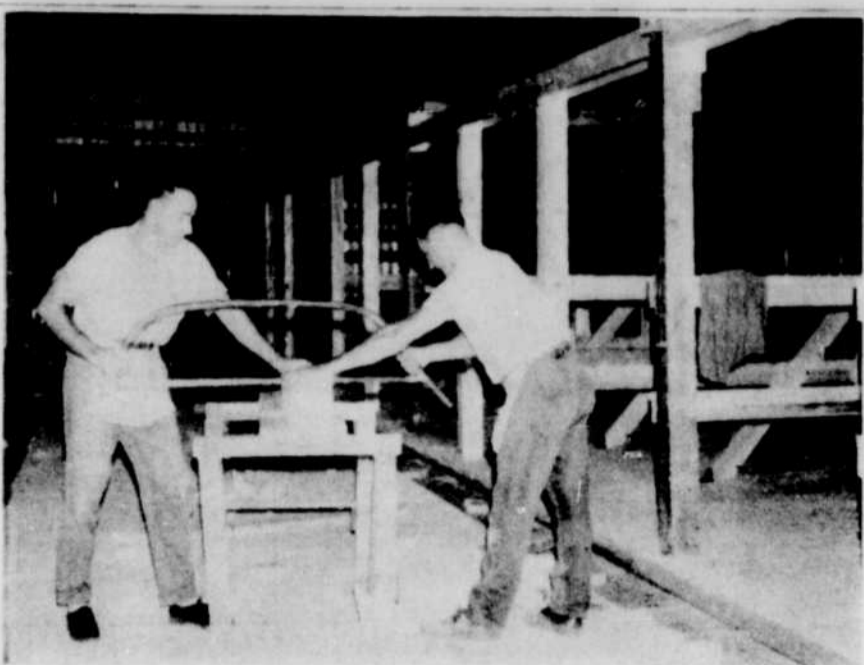
Toutefois, M. Michel Marengo et M. Daniel Fréchette ont fait valoir l'argument que la régionale ne peut rencontrer les normes établies par le ministère de l'Éducation, qui voudraient que l'on ramasse 57 élèves pour avoir droit à trois professeurs.

"Nous ferons la demande au ministère de l'Éducation, de dire M. Michel Marengo, mais il ne nous restera qu'une seule solution, si Québec dit non: demander au bureau des délégués de permettre de garder les 8e et 9e années dans les petites municipalités, même si l'on doit se lancer dans les dépenses non admissibles".

Il semble bien, d'après M. Gilles Fortier, que le bureau des délégués ne serait pas prêt à adopter une telle mesure. La population d'Ayer's Cliff dirigera donc ses pressions sur Québec, qui semble être seul à pouvoir régler le problème.

Rejet du résultat des séances de conciliation

Menace de grève des professeurs de la région de l'Amiante



CONSTRUCTION DE L'ETABLE BIENTOT TERMINEE — La construction de l'étable permanente de la Commission des journées agricoles de Thetford Mines sera bientôt terminée. La photo ci-haut montre des ouvriers apportant les derniers préparatifs. Cette étable est située à l'arrière du stade Bellevue et servira aux prochaines journées agricoles.

\$875 recus de compagnies et municipalités

Subventions pour les journées agricoles

Fermeture de la rue Argouin

Le conseil poursuit ses démarches pour obtenir un dédommagement

THETFORD MINES, (BF) — Le conseil municipal de la cité de Thetford Mines entend poursuivre ses démarches afin d'obtenir un dédommagement de la Commission scolaire régionale de l'amiante, pour la fermeture de la rue Argouin. Une rencontre à cette fin doit avoir lieu sous peu entre les parties concernées.

Cette déclaration a été faite hier par le maire Laurent Turcotte.

A cette occasion, ce dernier a rappelé que la Commission scolaire avait été une des principales instigatrices du projet de prolongement de la rue Argouin jusqu'à la rue Lapierre, pour faciliter à l'époque le transport des élèves des écoles secondaires. Aujourd'hui, la régionale demande la fermeture de la rue Argouin pour permettre la construction du complexe polyvalent qui reliera les deux écoles secondaires, d'où la nécessité de procéder à un autre débouché pour relier la rue St-Alphonse au boulevard Ouellet.

Les travaux de cette nouvelle artère, en l'occurrence la rue Mooney est, seront entrepris dès cette année au coût de quelque \$50,000. Du côté municipal, on juge qu'il n'est pas équitable de faire absorber cette dette par les seuls payeurs de taxes de la cité, étant donné que la fermeture de la rue Argouin n'aurait pas été nécessaire n'eût été la construction d'une école qui servira non seulement aux élèves thetfordois, mais également à tous ceux du territoire de la régionale de l'amiante.

Le maire Turcotte demeure confiant de pouvoir en venir à une solution satisfaisante avec les autorités de la régionale à ce sujet.

Si les locaux sont utilisés à 85%

Le complexe scolaire de Disraëli pourra accueillir pas moins de 1,500 élèves

Service d'autobus

Thetford

Demande de remise de la date d'audition de la requête

THETFORD MINES, (MD) — Le procureur de la cité de Thetford Mines, Me Jean-L. Dutil, demandera à la Régie des transports une remise de la date de l'audition de la requête du "service d'autobus de Thetford Mines Inc."

Cette firme a demandé à la Régie l'autorisation d'effectuer certains changements dans l'horaire du transport des voyageurs du quartier Mitchell.

Par surcroît, le procureur de la cité de Thetford Mines demandera à la Régie des transports de s'installer à Thetford Mines et non à Québec, au sujet de la requête déposée par le "Service d'autobus de Thetford Mines Inc."

Telles sont les deux plus importantes décisions qui ont été prises hier soir, à la conclusion d'une importante réunion qui groupait une forte délégation de résidents du quartier Mitchell. Me Dutil, ainsi que les deux échevins du quartier no 4, MM. Gérard Roux et Gérard Clavet, assistaient à la réunion tenue à l'école Mitchell.

L'audition de la requête déposée par le "Service d'autobus de Thetford Mines Inc." doit être entendue le 6 septembre courant, mais le procureur de la cité de Thetford Mines fera les démarches nécessaires pour obtenir un délai.

Questionnaires

Me Dutil préparera des questionnaires qui seront distribués aux citoyens du quartier Mitchell. Ces questionnaires serviront pour prouver que ce quartier doit continuer à être desservi par un service d'autobus. De plus, le procureur de la cité s'appuiera sur ces informations pour démontrer que des améliorations doivent être apportées au service de transport des citoyens du quartier Mitchell.

THETFORD MINES, (MD) — Le complexe scolaire de Disraëli, dont les devis pédagogiques viennent d'être acceptés par les autorités du ministère de l'Éducation, pourra accueillir 1,500 élèves, si les locaux sont utilisés à 85 pour cent.

Cette école polyvalente sera très fonctionnelle. Elle comprendra 21 locaux réguliers d'enseignement, sept locaux pour l'enfance exceptionnelle, deux laboratoires de langues, un laboratoire de chimie, un laboratoire de physique, un laboratoire de biologie, un laboratoire de sciences naturelles, un laboratoire de géographie, un laboratoire d'histoire, un laboratoire de sciences commerciales, deux salles de dactylographie, une salle de sténographie, deux salles d'arts plastiques, deux salles de musique, un amphithéâtre, un auditorium, une bibliothèque et trois plateaux de gymnase.

Ateliers

Le pavillon scolaire sera également pourvu de deux ateliers de couture, deux ateliers d'art culinaire, deux ateliers de métiers féminins, un atelier de menuiserie-construction, un atelier de mécanique automobile et agricole, un atelier de soudure-forge, un atelier d'électricité-radio, un atelier d'agriculture et horticulture, un atelier de mécanique ajustage et un atelier de dessin industriel.

Locaux connexes

L'école polyvalente sera dotée de plusieurs locaux connexes. Il y aura une chapelle et deux bureaux pour le service de la pastorale; quatre bureaux, un secrétariat, six salles et une clinique d'urgence pour les services psychoscolaires; 10 bureaux, un secrétariat, deux salles et une réserve de manuels pour l'administration pédagogique.

Cafétéria

Un total de 1,200 dîneurs seront répartis en trois groupes par rotation dans une salle à manger et dans un casse-croûte. On aménagera une salle à manger pour 20 professeurs et une cuisine centrale.

THETFORD MINES, (BF)

— Outre la subvention de la cité, la Commission des journées agricoles de Thetford Mines a encaissé jusqu'à maintenant une somme de \$875 octroyée par diverses municipalités et compagnies de la région.

Ces donateurs sont les conseils municipaux de Rivière-Blanche, \$10; Thetford-Sud, \$25; St-Jacques de Leeds, \$40; Robertsonville, \$50; St-Jean-de-Brébeuf, \$10; St-Pierre-de-Broughton, \$40; Leeds-Est, \$50; Pombrland, \$100; Sacré-Coeur-Me-Marie, \$25; St-Méthode, \$25; l'Asbestos Corporation Ltd, \$300; la Bell Asbestos Mines Ltd, \$150; et la Lake Asbestos of Quebec Ltd, \$50.

Les journées de concours et de connaissances agricoles '66 sont écoulées pour les 12, 13, 14 et 15 septembre. Elles seront inaugurées par un bûche-monstre, le lundi soir 12 septembre, au Centre de loisirs de la ville de l'amiante.

On présume qu'une somme de l'ordre de \$3,000 sera distribuée en prix aux certaines d'agriculteurs qui s'inscriront aux concours organisés pour la circonstance, lesquels porteront sur une quantité de domaines propres à cette industrie.

Programmes-questionnaires

Encore cette année, on a fait imprimer 2,000 programmes-questionnaires qui permettront aux membres des familles agricoles de se familiariser avec les questions qui leur seront posées aux concours des 14 et 15 septembre.

On a commencé la distribution de ces pamphlets, et l'on peut s'en procurer auprès de l'aéronome du district, M. Laurent Chouinard, à Thetford Mines, ou encore auprès des directeurs qui représentent la commission dans la région.

Ces derniers sont MM. Achille Couture, de Leeds-Est; L. E. Boutin, agronome, de Disraëli; Oscar Ruel, de Fortunat; Odias Thibault, d'Irlande; Hector Prévost, de Kinross Mills; Jean-Marie Pomerleau, de St-Jacques de Leeds; René Nicol, de St-Aldrien; Albert Poiré, de St-Jean-de-Brébeuf; Gérard Bolduc, de Sacré-Coeur de Marie; et Joseph Nadeau, de Pombrland.

Fleurs, légumes et plantes

La Société aura son kiosque à l'exposition

THETFORD MINES, (MD) — Encore cette année, la Société d'horticulture de Thetford Mines aura son kiosque à l'exposition agricole qui se tiendra dans la ville de l'amiante, les 12, 13, 14 et 15 septembre.

Les membres de cet organisme exposeront des fleurs, des légumes et des plantes d'intérieur.

Kiosque populaire

Le kiosque de la Société d'horticulture de Thetford Mines reçoit toujours de nombreux visiteurs. Il intéresse une foule de gens de l'extérieur, en plus des membres. Pour faire un succès de cet exhibit, il est essentiel que les membres collaborent en y participant en très grand nombre.

Règlements

Les exposants recevront par la poste une liste des règlements qui seront en vigueur lors de la durée de l'exposition. Ceux qui dérogeront à ces règlements seront éliminés des concours.

Pour les soumissionnaires concurrents

Le jeu des extra risque d'être fort préjudiciable

(M. Robert Socquet)

THETFORD MINES, (BF) — Un entrepreneur thetfordois a fait remarquer aux édiles de la cité, cette semaine, que le jeu des "extra" sur lesquels certains soumissionnaires comptent pour pouvoir abaisser le montant de leur cotation initiale, risque d'être fort préjudiciable pour les soumissionnaires concurrents.

Ce contribuable, M. Robert Socquet, a fait cette mise en garde à l'issue de l'ouverture des soumissions relatives au prolongement de la rue Mooney jusqu'au boulevard Ouellet. On a constaté à cette occasion que l'écart existant entre le plus bas soumissionnaire et le deuxième plus basse soumission se chiffrait à \$13,412.32, tandis que la différence entre le plus bas et le plus haut soumissionnaire s'établissait à \$21,190.

"En supposant que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire, il est fort probable qu'une fois qu'il aura présenté toutes ses factures à la cité, y compris les "extra" ou travaux imprévus, le montant du contrat sera alors de l'ordre des autres soumissions reçues", d'ajouter M. Socquet.

Les quatre soumissions reçues pour l'exécution de ces travaux proviennent des firmes suivantes: Broughton Construction Limited: prix global: \$50,000; enlèvement du roc, \$3,50 la verge cube; sable de mine \$9,65 la verge cube. Soquet et Fortin Construction Ltee: prix global: \$44,991.93; enlèvement du roc, \$3 la verge cube; sable de mine, \$8,45 la verge cube. Thomas Fecteau et Fils Ltee: prix global \$42,312; enlèvement du roc, \$3,25; sable de mine, \$8,42. Fabi et Fils Ltee: prix global: \$28,900; enlèvement du roc, \$4,50 la verge cube; sable de mine, \$9,50 la verge cube.

Ces travaux consistent à l'envolement de la matière organique de l'arrière, l'aménagement de l'infrastructure de la rue avec la pose d'une couche de 12 pouces de sable de mine avec pierre de quatre pouces, la pose de six pouces de gravier brut, d'une autre couche de sable de mine de trois pouces d'épaisseur, et d'un revêtement bitumineux de 2 1/2 pouces. Une période de six mois doit s'écouler entre la pose du gravier et l'asphalage. Cette rue aura deux allées de 12 pieds de large séparées par une lisière de terrain de 12 pieds de largeur également.

Centre culturel à Black Lake

Réponse toujours attendue de Québec: règlement de \$90,000

BLACK LAKE, (BF) — L'acceptation du règlement d'emprunt de \$90,000 pour la construction du centre culturel, approuvé par les proprios de Black Lake il y a deux semaines, se fait encore attendre du ministère des Affaires municipales, à Québec.

Cette ratification est indispensable pour pouvoir obtenir l'autorisation finale, du comité des projets commémoratifs du centenaire de la Confédération, de commencer la construction de cet édifice.

Le règlement d'emprunt en question a été approuvé par les propriétaires de Black Lake le 15 août.

Aussitôt soumis aux autorités de la Commission municipale de Québec pour acceptation. En dépit d'appels téléphoniques placés auprès de la Commission depuis, l'autorisation tant attendue tarde toujours.

Rejoint par téléphone, hier

après-midi, le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. J.-M. Hébert, s'est dit confiant de recevoir sous peu des nouvelles de Québec.

On sait que l'urgence à démarrer ce chantier de construction est d'autant plus impérieuse que tous les projets commémoratifs centenaire de la Confédération doivent être complétés pour le 31 décembre prochain. Même si l'on peut présumer que des délais seront accordés dans certains cas, il n'y a encore rien de certain à cet effet.

Coût

Le centre culturel de Black Lake, dont les plans et devis sont de l'architecte Paul-André Caouette, coûtera \$234,017. Les subventions fédérales-provinciales seront de \$144,000, et le solde sera absorbé par le trésor municipal.

Fins industrielles et d'urbanisme

Acquisition de plusieurs terrains à Plessisville

PLESSISVILLE, (MHL) — La ville de Plessisville vient d'acquiescer différents terrains, soit à des fins industrielles soit à des fins d'urbanisme.

Un emplacement situé dans le 8e rang de la municipalité et appartenant à M. Armand Marcoux, mesurant 872,906 pieds, est payé \$13,093.

Un autre terrain appartenant à M. Alphonse Jamp et d'une superficie de 1,430,312 pieds carrés, plus un autre 468,412 pieds carrés, pour \$21,454.00; un autre terrain, appartenant à M. Gilles Vallée, de 113,758 pieds carrés, pour le prix de \$5,587.

Tous ces achats ont été réglés à l'unanimité du conseil.

A des fins d'urbanisme, et pour élargir la rue St-Calixte à un endroit particulièrement achalandé, au centre de la ville, le conseil paie, au prix de l'évaluation municipale, \$237 à M. Germain Nadeau, \$414 à M. Urbain Pellerin et \$115 à M. M. Raymond Farmer, \$125 à M. Richard Drouin.

Soumissions

Les soumissions pour le nivellement et les terrassements de l'emplacement dédié à la usine de transformation des produits laitiers de la coopérative agricole de Granby, ont été ouvertes à l'assemblée de jeudi.

Huit entrepreneurs soumissionnaires: Drummond Merchants, \$81,750; Savard et Dion, \$69,200; Lapointe Excavation, \$94,450; L. Giguère Inc., \$64,250; P.-E. Beaudoin, \$92,100; J.-E. Papiion, \$80,000; Benda Inc., \$113,000; Arco Construction, \$81,400.

La soumission de M. Laurent Giguère, au prix de \$64,250, a été acceptée par le conseil.

De plus, les échevins et le maire ont décidé de remettre les travaux de déboisement de l'emplacement du jac Clair à Service d'Arbres Guimond Inc., au prix de \$45,000, une firme qui avait soumissionné pour \$28,600 s'étant désistée.

Le juge municipal

M. Marc-Aurèle Bergeron, seconde par Me Tetreault, a proposé que le salaire du juge municipal, Me Jacques Gagné, soit augmenté de \$75 à \$100 par mois, pour siéger une fois et préparer les causes, en collaboration avec le greffier, M. Benoît Laliberté.

Les frais de Cour se monteront à \$5 au lieu de \$3. Le conseil a aussi autorisé l'ingénieur, M. Adrien Corriveau, à s'adjoindre un dessinateur professionnel au montant de \$90 par semaine.

Par Benoit Fortier

THETFORD MINES — Réunis en assemblée générale, les membres de l'Association des professeurs de l'Amiante ont rejeté à l'unanimité le résultat des séances de conciliation tenues avec la Commission scolaire régionale de l'amiante de même que les échelles de salaires proposées par les Commissions scolaires locales de Thetford et du secteur de Robertson.

Pour les quelque 250 professeurs syndiqués de la régionale de l'Amiante, qui en sont rendus au stade de la conciliation, il ne reste que peu de modes de solution à l'horizon. Il se peut que le conciliateur, M. Jean Lapointe, tente de fixer une autre rencontre avec les gouvernements scolaires. Si la chose s'avère impossible, les professeurs n'auraient vraisemblablement que deux solutions devant eux, ou bien revenir sur la décision prise cette semaine, en acceptant les offres de la régionale, ou bien déclencher une grève.

Cette dernière éventualité serait loin d'être écartée. Invité à émettre son opinion sur la situation présente, le président de l'Association, M. Jean-Marie Boutin, s'est refusé hier soir à tout commentaire.

La grève ne pourra toutefois être décidée avant la tenue d'une autre assemblée syndicale. Une autre rencontre des membres de l'Association des

professeurs se tiendra le 14 septembre pour considérer les développements qui se produiront au cours des prochaines semaines, notamment en ce qui concerne la régionale de l'Amiante.

A Thetford Mine

La dernière échelle de salaires offerte par les commissions scolaires de Thetford Mines a été rejetée par l'assemblée, parce que jugée incomplète. Les professeurs allèguent qu'il y manque plusieurs de leurs demandes.

Le personnel enseignant de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines groupe environ 150 titulaires de classes du cours primaire.

A Robertsonville

Les résultats des négociations tenues avec les Commissions scolaires locales du secteur de Robertsonville ont été rejetés pour la même raison qu'à Thetford.

A Disraëli

En ce qui concerne les Commissions scolaires de l'arrondissement de Disraëli, on attend une première contre-proposition des gouvernements scolaires d'ici une semaine. Les commissions concernées sont celles de Disraëli, Ste-Praxède, St-Julien, SS-Martyrs Canadiens, Garthby, St-Gérard, St-Fortunat, Stratford et St-Jacques le Majeur.

A Black Lake

Enfin, en ce qui a trait aux professeurs de la Commission scolaire de Black Lake, ces derniers ont tenu leur dernière séance de conciliation avec leurs employeurs hier soir.

Indemnité à la fabrique St-Maurice

Décision de la compagnie Asbestos Corporation Ltd connue mardi?

THETFORD MINES, (BF) — On présume que c'est à l'occasion de la rencontre de mardi prochain entre les représentants de l'Asbestos Corporation Ltd et les membres de la fabrique de la paroisse St-Maurice, que l'on connaîtra la décision prise la semaine dernière par les directeurs de la compagnie, relativement à l'indemnité à accorder à la fabrique pour la construction de la nouvelle église et du presbytère.

On sait qu'une entente verbale avait été préalablement conclue entre les deux parties et que cet accord devait être ratifié par l'assemblée des directeurs de la compagnie tenue à Montréal le 24 août.

En vertu de cette entente, prise en présence de MM. J. C. Campbell et J.-A. Denis Marcotte, représentants de l'Asbestos Corporation Ltd, cette dernière défrayerait en entier le coût des nouvelles constructions de l'ordre de \$400,000, et allouerait un montant additionnel pour dépenses imprévues.

Rencontre avec l'architecte

Par ailleurs, les membres de la fabrique ont rencontré l'architecte J. Berchmans Gagnon, cette semaine, pour évaluer les plans du futur temple. On sait que des changements ont dû être apportés aux esquisses préliminaires afin de se conformer aux normes de la Commission liturgique du diocèse de Québec.

Ces changements, a-t-on appris, modifieront substantiellement l'apparence extérieure du temple. La capacité de l'église de même que le coût du projet, demeurent toutefois inchangés.

Lots disponibles

Une vingtaine de lots demeurent disponibles dans le secteur de la nouvelle église St-Maurice pour les personnes qui désirent se construire ou déménager dans cet arrondissement. Pour connaître les conditions de vente, on peut écrire aux marguilliers.

Election d'un nouvel exécutif

Reprise des activités bientôt à la Chambre de commerce

THETFORD MINES, (Par Maurice Dumas) — La Chambre de commerce de Thetford Mines reprendra ses activités très bientôt. En premier lieu, il y aura les élections annuelles pour nommer un nouveau bureau de direction, fort probablement à la mi-septembre.

Ce nouvel exécutif se chargera de la destinée de la Chambre pendant l'année 1966-67.

Nombreux problèmes

A l'aube d'une nouvelle année, les problèmes économiques ne manquent pas à Thetford Mines et le nouvel exécutif de la Chambre de commerce devra s'en occuper.

Commissions protestantes

Inscriptions reçues des mardi prochain

THETFORD MINES, (BF) — L'enregistrement des élèves aux Commissions scolaires protestantes de Coleraine et de Thetford pour la prochaine année scolaire, se fera mardi prochain le 6 septembre.

L'âge minimum requis pour être admis aux classes de la maternelle est de 5 ans avant le 1er octobre 1966, tandis que pour fréquenter la 1ère année, il faudra avoir six ans le 1er octobre également.

Les classes de l'école maternelle et de 1ère année seront logées au ASJ Memorial High School, tandis que les classes de 2e et 3e années seront au St. Patrick School.

On nous informe également que le transport aller et retour du ASJ Memorial High School sera le même qu'en 1965-66.

L'exécutif de l'an passé

Avait charge de la Chambre l'année dernière, MM. Marius Jacques, président; Grégoire Marcoux, vice-président; Gaetan Thibierge, président ex-officio; Alphonse Jolicoeur, secrétaire-trésorier; Maurice Côté, Laval Turcotte, Wilfred Loblanc, Pierre Roberge, Thomas Lessard, Jacques Paquet, John Vincent, Georges Dionne et Marc Samson, directeurs.

Conseil économique

Avec la reprise de ses activités, la Chambre entend insérer un renouvellement au Conseil économique de la région du sud-est du Québec, qui a vu le jour l'hiver dernier. Avec les vacances, il a sombré quelque peu dans l'oubli.

EPLUCHETTE DE BLE D'INDE

Samedi 3 sept. à 8h. p.m. au Centre sportif St-Germain (route 22) à St-Germain de Grantham. Danse en plein air avec l'orchestre de Gérard Lemire. Entrée: \$1.00. Bienvenue à tous!

TOMBOLA à St-Charles de Drummondville du 2 septembre au soir jusqu'au 4 septembre inclusivement. Sur le terrain de l'ÉCOLE BRUYERE (en face de l'église) BINGO - 25 - KIOSQUES D'ATTRACTIONS JEUX DE TOUTES SORTES. DIMANCHE APRES-MIDI LE 4 SEPTEMBRE 5h.30. Venez en FOULE. Souper aux "beans" servi sur le terrain ou à l'intérieur. Adultes: \$1.00 — Enfants: \$1.00. Plusieurs prix de présence de \$10.00 un prix de \$200.00 Deux prix de \$100.00.



DE RETOUR DE FRANCE

M. Jules Dussault, de retour d'un stage d'études et d'observations d'un an en France, reprendra son poste de directeur des études à l'école de Métiers de Thetford Mines. M. Dussault a été délégué en France par le gouvernement provincial, pour comparer le système d'éducation des Français au nôtre. Il faisait partie d'un groupe de 45 stagiaires.

Gilles Fortin reçoit le titre de personnalité artistique de l'année au gala de Drummondville

DRUMMONDVILLE, (ML) — Un jury présidé par M. Hector Ledoux a décerné à Gilles Fortin, directeur musical de l'Orchestre symphonique, le titre de personnalité artistique de l'année, hier soir, à l'issue du 2e Gala annuel de Drummondville. Le trophée remis à M. Fortin est un don de la cité et le maire Philippe Bernier en a fait la remise. L'an dernier, le récipiendaire de ce prix était M. Ferdinand Smith qui s'était signalé tout au long de l'année dans la mise sur pied d'expositions diverses.

La Tribune

Le trophée La Tribune a été décerné à Mlle Diane Descauteaux, directrice de l'ensemble Les Gavroches. Ce trophée est remis tous les ans à l'ensemble qui a présenté la meilleure réalisation artistique. L'an dernier, la troupe théâtrale The Thespians l'avait remporté.

Groupe social

M. Gilles Lachance, président du club Richelieu, a reçu un prix au nom du groupement social dont il fait partie, pour avoir le mieux contribué à la cause des arts dans la ville. Le club Richelieu organisait, au mois de juin dernier, une exposition florale qui a été couronnée de succès. L'an dernier les récipiendaires de ce prix étaient les étudiants de l'AGED. Ce trophée est un don de M. Bernard Pinard.

Artisanat et peinture

Le trophée Drummondville-Sud a été remis, cette année, à un sculpteur local, M. Simon Bourbeau. Ce dernier a fait connaître Drummondville au cours des derniers mois alors que ses œuvres étaient lancées sur le marché québécois. Il est l'auteur du trophée qui a été remis au chef de l'opposition Jean Lesage lors d'un concours ayant pour but de déterminer le plus bel homme du Canada Français. L'an dernier le prix avait été remporté par l'Institut familial.

Littérature

Dans la catégorie littérature, le trophée Drummond Business Forms a été décerné à M. Jean-Guy Côté, rédacteur de la page Hebdo-Jeunesse oubliée dans chacune des éditions de l'hebdomadaire La Parole. Le frère Côté avait reçu le même prix l'an dernier.

Le trophée de la danse et des performances artistiques a été remis à Mlle Marie-Claude Proulx qui dirige l'école de ballet locale depuis près de 20 ans, a été choisie pour recevoir le trophée Drummondville-Ouest décerné à la personne qui se met le plus en évidence dans le domaine de la danse et des performances artistiques.

Danses et performances

Le trophée de la musique et de la composition a été remis à Mme Marielle Carrier, directrice de l'ensemble vocal "Les Peintres de la Gamme". Ce trophée est décerné à la personne qui s'est le plus signalée par la composition de pièces musicales. L'an dernier M. Ralph Nole, créateur de la chanson thème du 150e de la Cité avait reçu le prix.

Musique et composition

L'emblème CHR D a été remis à Mme Marielle Carrier, directrice de l'ensemble vocal "Les Peintres de la Gamme". Ce trophée est décerné à la personne qui s'est le plus signalée par la composition de pièces musicales. L'an dernier M. Ralph Nole, créateur de la chanson thème du 150e de la Cité avait reçu le prix.

Théâtre

Le groupe "The Thespians" s'est mérité le trophée Jean-Luc Penin remis annuellement à la meilleure troupe de théâtre locale. L'an dernier Lise Bolduc et Serge Malouin l'avaient reçu à la suite de la mise en scène et la présentation d'une pièce au Festival de l'ACTA.

Jeune personnalité

Le jeune Marcel St-Jacques, récipiendaire d'une bourse d'étude en musique et gagnant d'un concours provincial d'interprétation musicale a reçu le trophée CHR D remis au jeune qui s'est le plus mis en évidence dans le domaine des arts. L'an dernier le même prix avait été décerné à Irène Desilet.

AU BUT

avec YVAN BREAULT

DRUMMONDVILLE — Environ 800 personnes s'étaient rendues au Centre civique, mercredi soir, afin d'assister à la présentation de la tournée de Tennis Dow, organisée par MM. Jean-Guy Gauthier et Jacques Boileau. Par ailleurs, M. Gérard Raymond, représentant de la Brasserie Dow assurait la commande de l'événement.

Le gaucher François Godbout a certes causé une surprise au cours de la rencontre de finale alors qu'il a défait Robert Bédard au compte de 31 à 20, selon le système Vass. Au fait, François Godbout a réussi le nombre impressionnant de 15 placements contre Bédard et il a commis 15 erreurs. Bédard n'a réussi que cinq placements contre un Godbout en grande forme.

Dans la première semi-finale, Robert Bédard n'a utilisé que sept sortes de placements mettant l'accent sur les droits le long de la ligne pour vaincre Yvon Leblanc 31-25. Leblanc a très bien joué, utilisant neuf sortes de placements différents mais il a manqué 5 revers qui sont allés hors limites et a retourné quatre services de Bédard dans le filet.

François Godbout a eu la vie facile dans la semi-finale l'opposant à Val Harri en l'emportant 31-10. Encore 13, Godbout a joué de l'excellent tennis et son adversaire n'a pas semblé de taille à l'affronter. Godbout a passé cinq "as" à son adversaire et quatre magnifiques droits croisés obtenant 18 placements ne commettant que huit erreurs tandis que son adversaire ne plaçait que deux balles en lieu sûr.

Fermeture de la piscine et chars allégoriques

PIERREVILLE, (LS) — Le maire René Thibault a aussi prononcé une allocution. Il faut surtout retenir le fait qu'il a mentionné que le conseil de ville se pencherait sérieusement sur la disparition de la piscine actuelle. En effet, la Fabrique doit vendre le terrain sur lequel est construite la piscine à la Commission scolaire pour agrandir la cour de récréation de l'école Muraud.

L'organisation était la responsabilité du comité de la Jeunesse, dont Bernard Dansereau est président. Un orchestre local a fait les frais de la musique jusqu'à 11 heures.

En quelques lignes

Lettres patentes à une nouvelle firme
DRUMMONDVILLE, (JEL) — Des lettres patentes viennent d'être accordées à trois jeunes hommes d'affaires, Wilfrid Methot Jr, Michel St-Pierre et Rejean Gallichan, les autorisant à faire le commerce de tous produits, articles et marchandises, sous le nom de Distribec Ltée, avec un capital total de \$40,000.

Le siège social de la nouvelle compagnie est situé à Drummondville.

Rencontres du SPM à SS-Pierre et Paul
DRUMMONDVILLE, — La paroisse Saints-Pierre et Paul organise pour septembre une série de rencontres du Service de préparation au mariage dont les réunions se tiendront le jeudi soir. Cette paroisse se joint ainsi aux trois autres sections déjà en marche pour l'automne, à savoir St-Simon, St-Joseph et St-Frédéric.

Les jeunes gens qui se fréquentent et les fiancés sont cordialement invités à venir préparer leur avenir d'une façon sérieuse et intéressante tout en ayant la chance de dialoguer et d'échanger avec d'autres jeunes.

L'inscription aura lieu le vendredi soir, 9 septembre, vers 7h. 30, au sous-sol de l'église et la première réunion se tiendra le jeudi soir suivant, 15 septembre, à la même heure et au même endroit. On peut aussi s'inscrire ou avoir des renseignements au presbytère SS-Pierre et Paul, Tél. : 8-2734.



ROBERT BÉDARD — Le joueur no 1 au Canada Robert, de passage à Drummondville à l'occasion de la venue de la tournée de tennis Dow, a été reçu à l'hôtel de ville pour la signature du livre d'or de la cité de Drummondville. On remarque à l'arrière-plan, MM. Laurent Bernier, échevin, André Cloutier, pro-maire, J. A. Michaud, échevin et Raymond Luceau, également échevin.

La construction reprend peu à peu son souffle coutumier

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La construction reprend peu à peu son souffle aux quatre coins de la cité.

Après la période plutôt inquiétante du mois de juillet, l'activité a repris et la courbe reprend son allure normale avec les 78 permis qui ont été délivrés pour une valeur de \$574,550, au cours du mois d'août.

Ces chiffres sont compilés par l'inspecteur des bâtiments, M. Donatien Lauzier.

Domiciliaire

Autre fait digne de mention, la construction unifamiliale reprend la vedette avec une trentaine de permis pour le développement de M. Lionel Houle, en bordure du boulevard Lemire et aux abords des 19e et 20e avenues. Cette seule section figure pour une part de \$106,250 dans le tableau général.

On note aussi un duplex et une multifamiliale, chose qu'on n'avait pas vu depuis plusieurs semaines.

L'an prochain, à Drummondville

Le kiosque touristique devrait opérer avec un permis provincial

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Opérant depuis deux ans déjà sous la responsabilité d'un comité spécial de la Chambre de Commerce, le kiosque d'informations touristiques de Drummondville sera soumis l'an prochain, à la nouvelle législation du ministère du Tourisme concernant les bureaux d'informations touristiques.

Le président Mercure a précisé que le kiosque ne détient pas de permis actuellement, puisque la réglementation vient d'entrer en vigueur, (avec l'arrêté ministériel), mais "l'an prochain, le permis sera demandé".

Expérience

Le président Mercure a répété que l'expérience des deux dernières années avait été plus que satisfaisante et sur présentation des états financiers, le ministère du Tourisme a accordé les subventions, cette année et l'an dernier.

Le kiosque est encore ouvert cette semaine jusqu'à lundi prochain (fête du Travail) et jusqu'à la fin du mois, il ouvrira ses portes, les fins de semaine seulement.

Quant au nom que portera le kiosque, l'arrêté en Conseil



M. Grégoire MERCURE

Vol de \$1,500 dans une maison privée du village de l'Avenir

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La Sûreté provinciale de Drummondville a enquêté hier après-midi, sur un important vol d'argent perpétré dans une maison privée du village de l'Avenir, au cours des derniers jours.

Le méfait a été commis dans la chambre de M. Albert Fontaine, un rentier, pensionnaire chez M. Edmond Brousseau.

La police se perd en conjectures sur les circonstances de ce vol. Aucune trace d'effraction n'a été constatée mais une somme de \$1,500 est disparue de la chambre de M. Fontaine, soit hier, soit mercredi ou mardi.

Il semble que le malfaiteur ait pénétré dans la maison au cours de l'un des derniers après-midi de cette semaine à l'aide d'une clé et qu'ainsi il ait pu s'emparer de l'argent dans deux porte-monnaies dissimulés dans la chambre de la victime.

L'enquête se poursuit.



PARC PINARD — Un autre parc, le parc Pinard, sera inauguré lundi prochain, à Drummondville, en présence des autorités. Le monument commémoratif du 150e anniversaire sera aussi dévoilé à cette occasion.



ABEILLES. — Un essaim d'abeilles qui a trouvé refuge dans un des arbres entourant le cimetière de la rue Hériot a créé tout un émoi, hier après-midi. Le département de la police municipale a fait appel à un apiculteur local, M. Wilfrid Janelle, pour dénigrer les visiteurs importuns.



LES MEILLEURS. — Le tournoi de golf annuel de la Chambre de commerce locale a été couronné de succès. Sur la photo dans l'ordre habituel, le secrétaire Bernard Guay remettant un prix à M. Hugues Blanchet qui a obtenu le meilleur compte net soit 67 et M. Jacques Laferté, recevant son trophée des mains de M. Morissette, président de la Chambre, à l'extrême droite. M. Laferté a obtenu un compte brut de 76.

Abonnez-vous à La Tribune
EPLUCHETTE DE BLE D'INDE
Samedi 3 sept. à 8h. p.m. au Centre sportif St Germain (route 22) à St Germain de Grantham
Danse en plein air avec l'orchestre de Gérard Lemire.
Entrée : \$1.00
Bienvenue à tous!

Le vieux palais... de l'Industrie tomberait prochainement "en ruines"

SHERBROOKE. — Le vieux palais de l'Industrie, qui abritait les exhibits de caractère industriel et commercial sur les terrains de l'Exposition de Sherbrooke, sera vraisemblablement démolie au cours de la semaine prochaine, à ce que le président de l'Expo, M. Leonard O'Donnell, a cru comprendre des autorités municipales de Sherbrooke. La construction de cet immeuble remonterait autour de 1900 et il y a déjà un grand nombre d'années que les locataires se plaignent de son caractère de vétusté.

TOMBOLA

à St-Charles de Drummondville

du 2 septembre au soir jusqu'au 4 septembre inclusivement

Sur le terrain de l'ÉCOLE BRUYERE (en face de l'église)

BINGO

— 25 —
KIOSQUES D'ATTRACTIONS
JEUX DE TOUTES SORTES

DIMANCHE APRES-MIDI LE 4 SEPTEMBRE 5h.30

Souper aux "beans" servi sur le terrain ou à l'intérieur
Adultes: \$1.00 — Enfants: \$1.00

Plusieurs prix de présence de \$10.00
un prix de \$200.00
Deux prix de \$100.00

Venez en FOULE



SEMAINE DE LA FORET. — La Semaine de la forêt aura lieu du 18 au 24 septembre. Une réunion en vue de préparer cette semaine a été tenue, hier, à Sherbrooke. De gauche à droite, MM. Lord McPherson, responsable de

l'organisation de Mogog, Bob Beaudry, responsable de Sherbrooke, Alix Bobin, président provincial et Lucien Bedard, aviseur technique

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Message à l'occasion de la Fête du Travail

Le travail et l'économie doivent être mis au service de l'homme et du bien commun

(M. Ludovic Rousseau)

Avant de prendre position

La Chambre se documentera sur le projet d'eau potable à Windsor

WINDSOR, (AT) — La Chambre de commerce de Windsor tiendra une réunion générale spéciale jeudi prochain à l'hôtel de ville pour obtenir tous les renseignements concernant le projet d'un nouvel approvisionnement en eau potable pour Windsor.

Les directeurs de la Chambre désirent obtenir tous les renseignements sur les estimés du projet.

Assemblée spéciale

Cette réunion spéciale sera tenue le 8 septembre à l'hôtel de ville à 8 heures du soir. Seront présents à cette assemblée, outre les membres de la Chambre, les membres du conseil, l'ingénieur-conseil André Brière et le trésorier de la municipalité, M. Emile Langelier.

La Chambre veut connaître le degré de certitude du coût prévu, les autres possibilités d'approvisionnement et la situation financière de la municipalité.

En marge d'une collision survenue le 27 août 1965

Action de \$151,200 intentée contre un citoyen de Sherbrooke

SHERBROOKE — M. Raymond Martel, de Parham, a intenté une action en dommages de \$151,200 contre M. Zé-

non-A. Bachand, de Sherbrooke. Ces procédures, instituées en Cour supérieure, font suite à

SOUS-SOL A LOUER

Spacieux sous-sol de 50' x 70' à louer à prix raisonnable. Situé dans le centre commercial. Pour informations, écrire ou téléphoner à :

Chez VOGUE

Rue Notre-Dame Sud, Thetford Mines — Tél. : 335-7455.

Variétés '66

DIMANCHE, 4 SEPTEMBRE, 8h. 30 p.m.

à L'ARENA de THETFORD MINES

ADMISSION : \$1.25

EN VEDETTE :

MICHEL LOUVAIN
MICHELE RICHARD
LES BARONETS
CLAUDE STEBENS
CLAUDE SOREL
MARTHE FLEURANT

DEUX ORCHESTRES POUR LA DANSE APRES LE SPECTACLE

un accident de la circulation survenu le 27 août 1965.

M. Martel est représenté par Me Adrien-R. Pausette.

Selon les motifs allégués dans la déclaration,

M. Martel circulait rue King ouest et suivait une voiture. Cette voiture s'est arrêtée et M. Martel a appliqué les freins.

M. Martel a alors été frappé à l'arrière par le véhicule de M. Bachand.

Comme conséquence de cet accident, M. Martel a subi des blessures graves.

Il a aggravé une entorse cervicale, a contracté une entorse aiguë à la colonne lombaire, est demeuré invalide pendant presque un an et des douleurs intenses l'empêchent de vivre normalement.

Toujours selon la déclaration,

M. Bachand était distraité, n'avait pas le contrôle de son véhicule, circulait trop vite et suivait sa voiture de trop près lorsqu'il a heurté la voiture de M. Martel à l'arrière.

M. Martel réclame \$63,700 pour incapacité partielle permanente, \$15,000 pour incapacité totale temporaire, \$25,000 pour pertes de bénéfices de la compagnie dont il est président et engagement de nouveaux employés, \$25,000 pour perte de salaires en vertu d'un contrat.

Commissions intégrées

QUEBEC, (CD) — Sur la recommandation de M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, le conseil des ministres a sanctionné un arrêté stipulant qu'à compter du 27 août dernier, la commission scolaire de St-Cajetan de Potton, comté de Bromme, est intégrée à la régionale scolaire de l'Estrie, dont le siège social se situe à Sherbrooke.

D'autre part, la commission scolaire de Dionne (Dorchester) est maintenant rattachée et annexée à la commission scolaire de Ste-Marie de Beauce. Enfin un certain territoire de la municipalité de Notre-Dame de Standbridge (Missisquoi) est annexé à la commission scolaire de St-Pierre de Verone.



M. Ludovic ROUSSEAU

par exemple, le licenciement de la main-d'œuvre, la productivité à l'ouvrage; elle est formée par ailleurs une socialisation dans le travail, une coordination, c'est-à-dire des rouages administratifs de plus en plus indépendants des ouvriers, ce qui n'aide pas ceux-ci à participer à la gestion de leur travail.

Les vœux

Le président du Conseil central continue en disant: "Trouver la solution équitable aux différents auxquels ils ont à faire face, obtenir l'information nécessaire à une meilleure participation à la chose économique, entretenir le courage de revendiquer dans la justice, ce à quoi il ont droit en tant qu'hommes, travailleurs et citoyens. Voilà les vœux que je formule à l'encontre de tous les travailleurs et travailleuses de la région."

"Je me permets, de poursuivre M. Rousseau, d'ajouter à ces vœux le souhait que se réalisent intégralement les réformes prévues par la CSN à son congrès de 1962 quant aux services régionaux afin que tous les travailleurs puissent bénéficier le plus adéquatement de l'aide technique pouvant être fournie par la CSN."

"A toute la population de la région de Granby, mes meilleurs vœux d'une vie prospère et heureuse Fête du Travail". Ludovic Rousseau, président.

Soixante-huit permis pour une somme de plus de \$1 million
Août: mois sans contredit le plus important dans le domaine de la construction à Granby

Tenancier et six joueurs arrêtés

Descente dans une maison de jeux de Granby

GRANBY, (FA) — Six joueurs de cartes à l'argent, ainsi que le tenancier de l'établissement où ils se trouvaient, ont été condamnés à un total de \$290 d'amendes pour avoir

été trouvés dans une maison de jeux.

Les accusés ont comparu cette semaine en Cour municipale de Granby et ils ont tous plaidé coupable à l'accusation portée contre eux.

Le premier à comparaître a été le tenancier, Laurent Garneau, qui avait la charge d'un local public situé au no 339 de la rue Principale.

Celui-ci a été appréhendé par la police municipale durant la nuit du 27 août dernier, en même temps que les six joueurs qui se disputaient une partie de cartes à l'argent.

Saisie

La police qui a effectué une descente dans l'établissement a surpris les hommes en flagrant délit et elle a de plus saisi la somme de \$14.75 sur la table.

Le procureur de la cité, Me Gérard Normandin, a tenu à faire remarquer que le montant saisi n'était pas bien élevé, mais qu'il s'agissait néanmoins d'une maison de jeux au sens de la loi et que de tels établissements sont interdits au Canada.

Le juge Jean Marquis a convenu que Garneau était un tenancier de maison de jeux et il l'a condamné à une amende de \$50 et les frais.

Quant aux six joueurs, dont quatre ont comparu alors que les deux autres avaient enregistré un plaidoyer de culpabilité par écrit, ils ont tous été condamnés à \$25 d'amende chacun pour avoir été trouvés dans une maison de jeux.

Le juge Marquis a expliqué en rendant sa sentence, que le tenancier est toujours plus coupable que les joueurs dans de tels cas, car s'il ne permettait pas le jeu dans son établissement, il n'y aurait pas d'infraction à la loi.

Les joueurs pénalisés sont Robert Fauteux, Donald Prévo, Gaëtan Loubier, Denis Larouche et Luc Thibodeau, de Granby, ainsi que Marc Brodeur, de Freighsburg.

GRANBY, (FA) — Le mois d'août qui vient de prendre fin a été sans contredit le plus important depuis le début de l'année en ce qui regarde la construction à Granby.

Ce fait s'explique principalement par le début des travaux à la nouvelle arena locale, dont le permis a lui seul été bien supérieur à toutes les autres constructions réunies qui ont été entreprises durant le mois d'août.

Le rapport mensuel de la construction, préparé par l'inspecteur en bâtiments de la cité, M. Eugène Brodeur, révèle en effet que les 68 permis émis durant le mois d'août représentent des constructions d'une valeur de \$1,101,537.

Si l'on fait exception de l'arena de Granby, laquelle coûtera \$776,137, les constructions se sont réparties comme suit:

Habitation

An domaine de l'habitation, il y a eu neuf permis, dont sept pour des maisons unifamiliales, un pour une maison à quatre logis et un pour une maison à deux logis. Ces habitations représentent une valeur de \$144,000 au total.

Les constructions domiciliaires ont été plus nombreuses qu'au cours du mois de juillet alors qu'il n'y avait eu que six maisons unifamiliales mises en chantier.

Par ailleurs, un permis pour commerce a été accordé. Il s'agit de la construction d'un auto-centre qui doit débiter incessamment dans le bas de la ville, au coût de \$60,000.

Les permis pour garages privés ou abris d'autos ont été au nombre de 11 et avaient une valeur de \$6,250, alors qu'il y a eu 16 permis pour réparations, agrandissements ou améliorations divers, au coût de \$125,170.

Cette hausse appréciable enregistrée au cours du mois d'août (\$1,101,537, comparativement à seulement \$165,500 pour le mois précédent) laisse prévoir que dans l'ensemble l'année 1966 sera très bonne pour la construction en dépit des restrictions de crédit imposées au début de l'année.

Femmes de carrière de Granby

Début d'une nouvelle saison d'activités

GRANBY, (FA) — Une nouvelle saison d'activités commencera le 21 septembre pour les membres de l'Association des femmes de carrière de Granby.

La présidente de l'Association, Mlle Louise Plamondon, a tenu ces jours derniers une réunion des membres de son exécutif. La rencontre avait pour but de structurer le programme pour l'année 1966-67.

Mlle Plamondon, secondée par des personnes dynamiques et très ouvertes aux idées nouvelles, se propose d'organiser au sein de l'Association des activités nombreuses et variées qui ne manqueraient pas de susciter l'intérêt des dames et demoiselles de la ville.

Nouvelles activités

Les activités ne se limiteront pas cette année à des soupers-causeries. L'Association entendrait des activités qui varieraient d'un mois à l'autre, pour concrétiser ses projets, l'exécutif s'est nommé une vice-présidente chargée des relations extérieures.

Déjà pour le 25 septembre, une visite sur les terrains de l'Expo '67 est organisée pour les membres et leurs époux ou amis. L'Association a de plus inscrit au programme une dégustation de vins et fromages; on profitera de l'occasion pour inviter un chansonnier qui se chargera de divertir l'auditoire.

Information

Du côté de l'information, des visites industrielles très intéressantes sont prévues. Les détails de ces visites seront annoncés lors des prochaines activités.

Plusieurs artistes sont établis dans la région. L'Association a donc pensé informer ses membres en organisant des visites sur les lieux, afin de mieux les connaître personnellement et par leurs œuvres. Par exemple, un joaillier, Guy Vidal, de St-Pie, qui fabrique des bijoux de toute beauté en étain martelé, a accepté de recevoir les femmes de carrière chez lui.

Un conférencier sera toujours invité lors du souper mensuel de l'Association. L'exécutif s'est arrêté très attentivement sur le choix des conférenciers. Il souhaite que ces différentes causeries soient pour les membres une source de culture et d'information nécessaires à la femme d'aujourd'hui.

Lors de leur premier souper-causerie qui se tiendra le 21 septembre, les femmes de carrière recevront le R. P. Emile Legault, très bien connu à Travers toute la province.

A la Cour municipale

Mieux de garder les brosses pour nettoyer

GRANBY, (FA) — Un jeune couple de Granby s'est reconnu coupable à l'accusation d'avoir troublé la paix dans la maison où ils demeurent rue Denison.

C'est le 20 août dernier que M. et Mme Richard Lapointe décidaient de "fêter", sans se soucier du fait qu'ils n'étaient pas seuls dans la maison qu'ils habitent.

Les voisins ont enduré la chose un bout de temps, mais finalement ils se sont fatigués et ils ont alerté la police qui s'est chargée de faire taire le couple.

Comparaissant cette semaine en Cour municipale, les deux conjoints ont avoué qu'ils étaient en état de boisson au moment de l'infraction.

En condamnant l'époux à \$10 d'amende et sa femme aux frais de la cause, le juge Jean Marquis a fait remarquer à cette dernière: "Vous feriez mieux de garder vos brosses pour nettoyer".

La jeune femme se retira le sourire aux lèvres.

Autres accusés

Deux autres hommes de Granby ont été condamnés à \$10 d'amende et les frais pour avoir refusé d'obéir aux constables qui leur demandaient de garder la paix.

Il s'agit de Pierre Desgreniers et Denis Chamberland, tous deux de Granby.

Une année pour penser à son aventure

GRANBY, (FA) — Un automobiliste qui croyait que pour conduire une voiture il suffisait de prendre le volant et de peser sur l'accélérateur, aura une année entière pour apprendre qu'il est préférable d'y penser un peu plus avant de s'aventurer ainsi.

Emile Prince, de Granby, venait à peine de s'acheter une "baignoire" de modèle 1959 lorsqu'il fut arrêté par la police municipale parce qu'il conduisait son véhicule de façon dangereuse sur l'une des artères les plus étroites de la ville, la rue Young.

Lorsque les constables lui demandèrent de produire son permis de conduire, Prince dut leur répondre qu'il n'en avait pas encore.

Quant vint le tour de l'enregistrement du véhicule, l'accusé dut avouer qu'il venait d'acheter sa voiture et qu'il n'avait pas encore eu le temps de la faire enregistrer à son nom.

En ce qui regarde le certificat d'assurance-automobile, Prince en avait encore moins en sa possession. Le résultat: il s'est retrouvé cette semaine en Cour municipale devant le juge Jean Marquis. Celui-ci s'est contenté de lui imposer une amende de \$25 et les frais, mais il a rendu une ordonnance lui défendant de conduire tout véhicule-moteur au Canada pour les 12 prochains mois, histoire de lui donner le temps d'apprendre qu'avant de prendre le volant, il est préférable de savoir conduire, de posséder son permis de conduire et les enregistrements de son véhicule, en plus de posséder une police d'assurance-accident.

Facultés affaiblies et trouble à la paix

GRANBY, (FA) — "La cité de Granby aime bien recevoir les touristes, mais à condition que ceux-ci respectent les règlements établis".

C'est ce que le juge Jean Marquis, de la Cour municipale de Granby, a déclaré à deux individus de Beloeil et St-Hilaire, qui venaient de comparaître devant lui cette semaine.

Le premier qui a été appelé, Denis Lebrun, de Beloeil, a plaidé coupable à une accusation de conduite avec les facultés affaiblies.

Le juge Marquis lui a imposé le minimum de l'amende permise par le code de la route dans de tels cas, soit \$30 et les frais. De plus, il a interdit à l'accusé de conduire tout véhicule-moteur au Canada pour les trois prochains mois.

Le compagnon de Lebrun, Gaëtan Borduas, de St-Hilaire, est ensuite venu plaider coupable à l'accusation de trouble à la paix.

Selon le procureur de la cité, Me Gérard Normandin, Borduas se trouvait avec Lebrun lorsque les deux furent arrêtés par la police locale. Borduas aurait été dans un état d'ébriété assez avancé pour ne pas pouvoir rendre compte de ses actes au policier qui l'a arrêté.

Le juge Marquis a condamné l'accusé à \$10 d'amende et les frais pour cette infraction et incitant les deux hommes à ne plus causer de troubles lorsqu'ils reviendront à Granby.

Impossible de taire les noms des accusés

GRANBY, (FA) — "Les journalistes représentent le public et ils ont le droit d'assister aux sessions de la Cour municipale; je ne puis donc pas leur demander de taire vos noms", a déclaré le juge Jean Marquis, de la Cour municipale de Granby, à deux jeunes hommes qui venaient de s'avouer coupables de vol.

Les deux accusés, Paul-Emile Chagnon et Réal Forand, tous deux de Granby, avaient avoué être les auteurs du vol de deux chaises de parterre valant environ \$20.

Ce vol avait été perpétré le 16 août dernier vers 11h.50 p.m. chez Mme Alice Lebrun, au 59 de la rue Dufferin à Granby.

Le procureur de la cité de Granby, Me Gérard Normandin, après avoir pris connaissance du rapport des policiers concernant ce vol, a déclaré au tribunal que le méfait n'était pas tellement grave, mais qu'il était extrêmement déplaisant pour toute personne de se faire prendre ses biens, si petits soient-ils.

Punition

Pour sa part, le juge Marquis a continué en disant que le vol, même s'il était très léger, devait être puni pour que les accusés aient une leçon et qu'ils y pensent sérieusement avant de récidiver.

Le président du tribunal a donc condamné chacun des accusés à \$25 d'amende et les frais de la cause, en leur faisant remarquer qu'il n'était pas suffisant de dire qu'on ne recommencera plus.

Collision survenue le 13 février 1963

Citoyen de Danville face à une action de \$41,682

SHERBROOKE — M. et Mme Jean-Noël Bourassa, d'Asbestos, ont intenté une action en dommages de \$41,682 contre M. Lucien Carrier, de Danville.

Ces procédures, instituées en Cour supérieure de Sherbrooke, font suite à un accident de la route survenu le 13 février 1963 sur la route no 5.

M. et Mme Bourassa ont été représentés par Me Gérard Boudreau.

Selon les motifs allégués dans la déclaration, M. et Mme Bourassa circulaient en voiture avec leurs trois enfants sur la route reliant Richmond à Danville.

M. Carrier conduisait son véhicule en sens inverse sur la même route.

A un moment donné, M. Carrier a fait une manœuvre soudaine vers la gauche, a traversé les deux lignes blanches et a frappé la voiture de M. Bourassa, qui circulait à l'extrême droite de la route.

M. Bourassa a subi des traumatismes crâniens et thoraciques ainsi que des fractures au nez.

Mme Bourassa a subi des fractures à cinq côtes, à un bras ainsi que des blessures à la tête et au corps.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Outre les brillantes performances de Savoie et Lamothe, on note une excellente tenue de Gilles Lamothe avec deux simples et un double; Robert et Michel Lamothe, un simple et un double chacun.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

Les autres coups sûrs ont été réussis par André, Normand et Marcel Lamothe.

En fin de semaine

Championnats masculins du club de golf

VICTORIAVILLE (MDL) — L'un des plus importants tournois de golf arrouant quelque 130 participants membres du club de Victoriaville aura lieu en fin de semaine alors que seront disputés les championnats masculins du club de golf.

Ce dernier grand tournoi de la saison avant la fermeture officielle se tiendra samedi, dimanche et lundi, jour de la Fête du Travail, sur le parcours du Club de golf de Victoriaville. Le terrain est exceptionnellement en excellente condition pour la tenue de ce tournoi.

Champions

Les participants des trois classes "A", "B" et "C", joueront 18 trous par jour durant les trois jours de la durée du tournoi pour un total de 54 trous. Trois champions pour chacune des catégories seront proclamés à la fin du tournoi.

Réal Bouteil, détenteur du championnat de la classe "A" l'an dernier, devrait revenir défendre son titre cette année mais on ignore pour le moment s'il reprendra le départ en fin de semaine.

Fermeture officielle

Le club de golf de Victoriaville fera sa fermeture officielle le 24 septembre courant. A cette occasion, un tournoi du "pro" Marcel Fortier sera disputé sur le parcours du club. Un souper sera servi après le tournoi et il y aura ensuite une grande danse pour la clôture des activités pour la saison.

Centre Béliveau

La glace prête pour la première semaine d'octobre

VICTORIAVILLE (MDL) — Le président de l'organisation municipale du hockey mineur à Victoriaville, M. Pierre Roux a déclaré dans une conversation téléphonique que la glace du Centre sportif Jean Béliveau serait à la disposition des équipes de hockey dans la première semaine d'octobre. Aucune date précise cependant n'a été mentionnée.

Le président a également réitéré que la réunion pour l'élection des nouveaux directeurs aurait lieu dans le courant de la semaine prochaine mais là encore aucune date précise n'a été fixée.

M. Roux a expliqué en terminant que la plupart des organisateurs du hockey faisaient également partie des équipes de hockey. "Des qu'il nous sera possible de nous réunir, après la clôture des activités de hockey, on procédera immédiatement à l'organisation de la prochaine saison de hockey à Victoriaville."

Surplus de travail à Princeville à cause de la grève du rail

PRINCEVILLE (GAB) — La grève des employés de chemins de fer a déjà eu des répercussions sur les activités de Michel Transport Inc., de Princeville. Toutes les unités ont été organisées de façon à donner un rendement maximum. Le personnel a collaboré en acceptant de faire du temps supplémentaire et d'être en devoir sur les petits camions de livraison pour le local et le régional aussi bien que sur les énormes remorques pour les longs trajets.

Un système de répartition permet à quelques unités de la flotte d'être utilisées pour le transport de marchandises périssables et des viandes en particulier.

La direction locale

M. Richard Michel dirige la section de Princeville de Michel Transport Inc., dont le bureau-chef est à Arthabaska. Le service dont M. Michel a la responsabilité comprend un bureau, un atelier d'entretien et de réparations en plus des unités ayant leur point de départ à Princeville.

Subvention au zoo

La réaction n'a pas tardé à Granby

QUEBEC (Cde) — La réaction n'a pas tardé à Granby, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, n'entrevoit pas la possibilité de souscrire une subvention de \$35,000 à la Société zoologique de Granby, pour l'année 1966, faute de fonds disponibles à son budget, mais qu'il étudiait la présentation d'une subvention symbolique de \$1,000, le président de la Société, M. Roland Tétrault, de passage à Québec, hier, a révoqué qu'il rencontrerait M. Loubier ainsi que le ministre d'Etat M. Armand Russell (Shefford), afin d'entamer de nouvelles négociations.

Selon M. Tétrault, la Société aurait besoin d'une subvention de \$75,000, au minimum, cette année, pour satisfaire ses projets en immobilisations.



A VICTORIAVILLE UN SUCCES ASSURE. — La présentation à Victoriaville par le "Théâtre international de Montréal" de la pièce "Qui a peur de Virginia Woolf?", devrait remporter un succès complet. Cette photo a été prise lors d'une conférence de presse hier après-midi au bureau de M. Paul Gendron, par Mme Jeanine C. Beaubien. La pièce sera présentée à Victoriaville le 4 novembre prochain.

(Photo La Tribune, par J. Alphonse Gagne)

Messages de sécurité à l'occasion du congé de la Fête du Travail

Par J. Alphonse GAGNE

VICTORIAVILLE — Le long congé de la Fête du Travail se solde souvent par des pertes de vie et des accidents regrettables qui auraient pu être évités avec un minimum de prudence. A cette occasion, des messages de sécurité ont été livrés aux journalistes.

Le maire Poirier

A titre de premier citoyen, M. Paul-André Poirier a déclaré hier en fin d'après-midi : "A l'occasion de la Fête du Travail, que nous célébrerons le 5 septembre, il m'est très agréable, comme maire de Victoriaville, d'offrir mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité à tous les travailleurs et travailleuses de notre ville et de la région. Je leur souhaite de ne jamais manquer d'emploi au cours de la prochaine année, d'améliorer constamment leur sort par le fruit de leur travail et de maintenir toujours l'excellence des relations qui existent entre eux et leurs employeurs."

"Je profite de la circonstance pour inviter mes concitoyens à user de vigilance et à redoubler de prudence en ce long congé de la Fête du Travail, afin d'éviter dans toute la mesure du possible les accidents mortels et de toute nature que nous avons à déplorer en grand nombre chaque année, à pareille date. A tous et à chacun, bonne et joyeuse Fête du Travail 1966."

Le directeur de la police municipale

M. André Beaucheste, directeur de la police municipale, a lui aussi répondu aimablement à l'invitation des journalistes. "La longue fin de semaine de la Fête du Travail verra circuler des milliers de voitures sur les rues et les routes de la région."

"Dans l'hypothèse où la prochaine fin de semaine sera votre dernière, vous vous devez de chercher à savoir pourquoi il faut que votre nom soit choisi pour la page des décès. La réponse est facile, mais quand même complexe. La vitesse trop rapide par rapport aux circonstances, l'alcool et la conduite agressive, telles sont les causes principales de la boucherie routière que nous connaissons peut-être à l'occasion de la Fête du Travail."

"Ce qu'il y a d'injuste c'est que les conducteurs en cause provoquent d'habitude les accidents mais s'en tirent indemnes. C'est vous et d'autres qui serez les victimes."

"Pour éviter tout cela, pratiquez la conduite préventive afin que cette longue fin de semaine de la Fête du Travail ne soit pas votre dernière. Alors conduisez prudemment et soyez sur la défensive; cédez plutôt que de prendre des chances."

Le sergent Lecours

A titre de titulaire du bureau de la Sûreté provinciale, à Victoriaville, le sergent Maurice Lecours a lui aussi eu des recommandations à faire au début de ce long congé de la Fête du Travail. "Le long congé de la Fête du Travail occasionnera sans aucun doute une circulation très forte, étant qu'un grand nombre de gens fermeront leurs chalets d'été et retourneront à leur foyer pour l'entrée des classes."

"A en juger par le record peu enviable d'accidents mortels qui surviennent d'une année à l'autre, je demanderais aux automobilistes du comté d'Arthabaska de conduire d'une manière raisonnable, d'être prudents et surtout d'être patients, étant donné que la circulation sera plus dense, de garder toujours sa droite, ne jamais dépasser dans les courbes, au sommet des côtes, ou il y a double ligne blanche."

"Observez la vitesse permise dans les villes, villages et routes nationales et secondaires."

Le sergent Lecours ajoute : "Durant ce long congé de la Fête du Travail, tous les agents de la P.S. seront sur la route avec des voitures identifiées et non-identifiées. Ils seront très sévères dans le but de réduire au strict minimum le nombre des accidents."

Objectif fixé à 150 membres

Semaine de recrutement à la Jeune chambre du 5 au 11 septembre

VICTORIAVILLE (MR). — La grande semaine de recrutement de la Jeune chambre de Victoriaville aura lieu du 5 au 11 septembre courant, et l'objectif à atteindre est supérieur à celui de l'année dernière.

En effet, M. Jean-Gilles Massé, en charge de la publicité de la Jeune chambre de Victoriaville a fait savoir que M. Guy Blanchet, président du comité de recrutement, avait fixé à 150 l'objectif de membres à atteindre pour la prochaine année d'activités.

M. Jean-Gilles Massé, publiciste pour la Jeune chambre locale, a fait savoir qu'un total de dix numéros mensuels devraient être imprimés.

Le premier numéro de ce journal mensuel serait rendu public à l'occasion de la première assemblée mensuelle de la Jeune chambre, le 20 septembre.

Selon M. Massé, avec les projets que la Jeune chambre locale possède présentement, on croit que les trois quarts du nombre de ces membres sera présent à la première assemblée générale qui aura lieu le 20 septembre, et incidemment, ce sera la première assemblée tenue sous la présidence de M. Jacques Leahy, le nouveau président de la Jeune chambre.

Avant cette réunion du 20 septembre, l'exécutif doit se réunir pour compléter l'agenda de cette séance.

Victoriaville en bref...

VICTORIAVILLE (MR). — Les membres de la Jeune chambre de Victoriaville auront l'occasion de prendre connaissance, cette année, de leur propre journal, qui sera leur organe officiel pour la prochaine année d'activités.

M. Jean-Gilles Massé, publiciste pour la Jeune chambre locale, a fait savoir qu'un total de dix numéros mensuels devraient être imprimés.

Le premier numéro de ce journal mensuel serait rendu public à l'occasion de la première assemblée mensuelle de la Jeune chambre, le 20 septembre.

VICTORIAVILLE (MR). — C'est aujourd'hui que les vendeurs de la firme Utex Corporation, réunis tous ensemble pour la première fois à Victoriaville, connaîtront les nouveaux styles que la plupart des Canadiens porteront au printemps et à l'été 1967, dans le domaine du vêtement sport.

Il s'agit d'une importante convention des commis voyageurs de cette manufacture locale qui influence énormément, à chaque année, l'industrie canadienne du vêtement.

Auto détruite

VICTORIAVILLE (MR). — Le feu a complètement détruit, hier soir, aux environs de 9 heures, une automobile, propriété de M. Jacques Troitier, du 15 Bellevue, à Arthabaska.

L'automobile a été la proie des flammes en bordure de la rue Ste-Victoire, près de l'intersection du Boul. Gamache et Victoriaville.

Le propriétaire avait demandé au 3 de St-Victoire de poser un équipement pour remorque; c'est justement lors de la soudure de l'une des pièces de cet équipement que le feu s'est déclaré au-dessous du véhicule de M. Troitier.

Sans-froid

Lorsque le feu s'est déclaré au-dessous du véhicule, son propriétaire a eu le sang-froid de s'installer au volant, de mettre le moteur en marche, et de sortir l'automobile en-dehors du garage de M. Cloutier.

Mais à un moment donné, voyant l'ampleur de l'incendie, M. Troitier a immobilisé son auto, après que celle-ci eut roulé sur une distance d'environ 100 pieds.

Le maire Poirier se déclare en faveur de la venue d'un hôpital pour malades chroniques

VICTORIAVILLE (J.-A. Gagne) — "Je suis tout à fait en faveur de l'aménagement d'un hôpital"

Le maire Poirier se montre réservé

Y aura-t-il un gérant municipal à Victoriaville ?

VICTORIAVILLE (JAG) — La possibilité d'une gerance municipale à Victoriaville devient d'une brûlante actualité avec le rapport des ingénieurs conseils en administration qui doit être déposé mardi soir. En effet, le rapport sur l'administration municipale doit, normalement être remis aux autorités après la rencontre de lundi soir et ce ne sera un secret pour personne, car dès que les autorités auront étudié sérieusement la question, le tout sera rendu public.

Le maire Poirier l'a affirmé hier matin lors de sa conférence de presse bi-mensuelle.

Des problèmes, des solutions

"On est conscient de tous les problèmes municipaux à Victoriaville. Depuis 1962, nous tentons d'avoir ce bureau d'ingénieurs pour étudier, nous l'avons et après avoir sincèrement tenté de régler certains problèmes de l'administration, nous passerons probablement aux grands moyens..." de souligner le premier citoyen de Victoriaville.

Le maire a ajouté que ce bureau comptait plusieurs spécialistes qui sérieusement ont tout étudié à Victoriaville. "C'est une analyse sommaire car j'ai vu plusieurs problèmes. Ce rapport confirmera le tout..."

A repenser

Il y aurait plusieurs secteurs à repenser. Selon le maire Poirier, quelques mentions ont été faites, entre autres le plan directeur, le rôle d'évaluation, la commission d'urbanisme, la commission industrielle.

Il semble bien que maintenant qu'on est qu'à quelques jours de la publication du rapport des ingénieurs conseil, que l'administration municipale attende toutes les recommandations, et la possibilité d'avoir un gérant municipal ne semble pas être éloigné de l'esprit du maire Poirier, bien qu'il n'ait voulu ni confirmer qu'il y songeait sérieusement, ni laisser prévoir quelle serait sa réaction devant une recommandation du genre par le bureau de la firme de Montréal.

Le Cercle musical bien décidé à participer à l'exposition '67

VICTORIAVILLE (JAG) — "Un peu de sérieux s'il vous plaît" il faudrait que l'on se renseigne avant de critiquer les autorités... de déclarer le maire Poirier alors qu'il commentait une critique hebdomadaire dans un périodique de Victoriaville. La critique soulignait qu'à Arthabaska, le cercle musical ou la fanfare irait à Montréal en 1967 et qu'à Victoriaville, rien n'était fait pour notre publicité.

Le maire Poirier a souligné que l'inscription du Cercle musical Inc. de Victoriaville, était à Montréal, au bureau de l'Exposition universelle depuis plusieurs mois, et qu'il était même question d'une chorale pour le Centenaire. "Ces démarches sont faites officiellement et le tout a été porté à l'attention des autres membres du conseil et les détails ont été fournis aux intéressés."

Commissariat industriel

Le maire Poirier trouve difficile à admettre la publication de toutes les démarches d'un commissariat industriel à Victoriaville.

C'est impensable car le travail doit être fait secrètement pour attirer les industries et ne pas faire connaître les intentions des industriels de venir à Victoriaville, car il y aurait danger de pressions provenant de d'autres centres, et risque inutile.

C'est pourquoi le maire Poirier ne peut comprendre une telle demande de la part de certains citoyens. "Il faut être logique également: si une industrie était annoncée officiellement et que nous aurions tous les papiers en main, la logique veut que les autorités l'annoncent avec éclat."

Le maire Poirier a souligné que l'inscription du Cercle musical Inc. de Victoriaville, était à Montréal, au bureau de l'Exposition universelle depuis plusieurs mois, et qu'il était même question d'une chorale pour le Centenaire. "Ces démarches sont faites officiellement et le tout a été porté à l'attention des autres membres du conseil et les détails ont été fournis aux intéressés."

Propos du maire Poirier

VICTORIAVILLE (JAG). — Après avoir très longuement traité du prochain rapport sur l'administration municipale, le maire Poirier a touché plusieurs domaines de l'administration courante au cours de son entretien bi-mensuel hier à ses bureaux de l'hôtel de ville de Victoriaville.

Le maire Poirier n'évoque pas la possibilité d'avoir un gérant municipal. Rien n'a pu l'affirmer, mais il souligne : "Il faut un patron, il y a des problèmes". Officiellement, ces problèmes devraient être connus lors de la publication du rapport, mais le maire Poirier souligne qu'il connaissait ces problèmes comme tous les autres membres du conseil.

Mardi soir prochain, les autorités municipales devraient normalement être en mesure de faire connaître leurs commentaires sur le rapport de la CML touchant le rapport des pères et terrains de jeux. Mais là encore, on fait allusion au rapport des ingénieurs en administration.

La ville prépare des travaux rue Notre-Dame ouest, près de l'hôtel Manoir, 2000 St-Louis, qui devraient corriger quelque peu la courbe. Environ quatre pieds seront pris pour faire place à la rue Notre-Dame.

Le comité d'embellissement est recommandable, mais le maire de Victoriaville souligne qu'il doit y avoir de l'action immédiatement, pas dans dix ans.

Ligue Industrielle

Les Elans "croupissent" encore en dernière place

VICTORIAVILLE (MDL) — Le Pepsi-Cola a remporté une victoire de 9 à 8 hier soir contre le Utex dans la dernière partie de la série régulière de la ligue Industrielle de ballé-molle pour cette équipe. Le Pepsi-Cola ne jouera maintenant qu'aux séries éliminatoires qui débuteront sous peu.

Le lanceur gagnant a été Ronald Dion. Il a effectué six retraits et a accordé trois buts sur balles.

Le lanceur perdant a été Ronald Dion. Il a effectué deux retraits au bâton et a accordé quatre buts sur balles.

Le Pepsi-Cola a frappé sept coup sûrs à commis trois erreurs et a laissé trois hommes sur les buts.

Le Utex a cogné 12 coups sûrs, a commis trois erreurs et a laissé sept hommes sur les sentiers.

Classement

Voici le classement des équipes de la ligue Industrielle de ballé-molle après la partie d'hier soir.

Clubs	pg	pp	pp	Total
Utex	15	3	1	31
Continental	11	8	22	
Pepsi-Cola	11	9	22	
Elans	2	16	15	
Seven-Up	7	11	14	

Il reste encore trois parties à être disputées avant le début des séries finales du circuit Jacques Auger. La prochaine partie de ballé-molle aura lieu mardi soir alors que Seven-Up rencontrera les Elans. Le Utex

Circuits

Richard Houle, du Pepsi-Co

A Victoriaville

pour malades chroniques à Victoriaville... de déclarer le maire Poirier alors qu'il était invité à donner ses commentaires lors de la conférence de presse d'hier avant midi.

"Ca manquait à Victoriaville et je suis heureux de voir des personnalités et hommes d'affaires de notre ville prendre officiellement position et passer à l'action pour ce projet..." d'ajouter le premier citoyen.

Un projet heureux

Il semble bien que le projet d'un hôpital pour malades chroniques et convalescents à Victoriaville soit accueilli partout avec joie. La Chambre de commerce a donné son approbation, les syndicats se sont dits heureux d'un tel projet et le maire Poirier souligne qu'il est plus que favorable à un tel projet. On sait que cette construction prendra place sur la rue St-Jean-Baptiste, face à la station radiophonique locale, anciennement la Fashion Craft.

Première journée du football à Victoriaville samedi

VICTORIAVILLE (MR) — C'est samedi que sera présentée sur le terrain du Collège de Victoriaville, la première journée du football à Victoriaville.

Cette journée est rendue possible grâce au travail d'organisation des deux instructeurs Gérard Boissonneault et Raymond Gauthier qui, depuis le début de juillet, ont travaillé sans relâche afin de permettre aux centaines de jeunes de pratiquer leur sport favori.

Le football est présentement en pleine saison d'activité et Victoriaville n'échappe pas à la grande popularité que ce sport obtient au Québec. La Commission municipale des loisirs est aujourd'hui très heureuse de voir les résultats obtenus par cette organisation et elle espère que la population répondra de façon un peu plus quivoque à cette grande activité de samedi.

Cédule

Samedi avant midi, à 9 heures, une rencontre mettra aux prises les Lions de Ste-Famille contre les Castors de Ste-Famille. Dans un deuxième match qui débutera à 10h30, les Cardinaux de St-David rencontreront les Alouettes de Marguerite-Bourgeois.

Samedi, à 2 heures p.m., les Bombardiers Blues disputeront leur deuxième rencontre de la saison en affrontant Plessisville qui est dirigée par le populaire sportif Welle Martin qui promet une exhibition de rapidité de la part de ses porte-couleurs.

Les Castors battent les Tigres 12 à 6

VICTORIAVILLE (MR) — Le football connaît présentement une vogue à Victoriaville, comme il ne s'en est jamais vu grâce à la formation chez les jeunes d'une ligue de football de calibre Bantam sous l'égide de la Commission municipale des loisirs.

Cette ligue a débuté ses opérations et lors d'une toute première ouverture, les Castors de Ste-Famille ont vaincu les Tigres de l'Académie au compte de 12 à 6; les touches des Castors ont été réussies par Yvan Labrecque et Gérard Simonou tandis que celui des Tigres a été le résultat d'une course de Luc Vincent.

Dans la deuxième rencontre disputée mardi, les Lions de Ste-Famille ont vaincu les Cardinaux de St-David par le

pointage de 18 à 6. Les touches des Lions sont allés à Serge Laroche avec deux et Pierre Pappin; l'unique touche des Cardinaux a été réussie par André Bélisle sur une magnifique course à l'ail.

Les deux instructeurs Gérard Boissonneault et Raymond Gauthier sont très satisfaits des exhibitions offertes par les jeunes joueurs et leurs aptitudes à jouer le football.

Les cinq équipes de la ligue de football Bantam se disputeront les honneurs d'une cédule régulière qui prendra fin avec des séries éliminatoires pour l'obtention d'un magnifique trophée offert à la CML par l'Association professionnelle des policiers-pompiers de Victoriaville.

SOUS-SOL A LOUER

Spacieux sous-sol de 50' x 70' à louer à prix raisonnable. Situé dans le centre commercial. Pour informations, écrire ou téléphoner à :

Chez VOGUE

Rue Notre-Dame Sud, Thetford Mines — Tél. : 335-7455.

Variétés '66

DIMANCHE, 4 SEPTEMBRE, A 8h. 30 p.m.

à L'ARENA de THETFORD MINES

ADMISSION : \$1.25

EN VEDETTE :

MICHEL LOUVAIN
MICHELE RICHARD
LES BARONETS
CLAUDE STEBENS
CLAUDE SOREL
MARTHE FLEURANT

DEUX ORCHESTRES POUR LA DANSE APRES LE SPECTACLE

A Pierreville

Fermeture de la piscine et chars allégoriques

PIERREVILLE, (LS) — Comme d'habitude, la fermeture de la piscine et des jeux d'été s'est terminée par un défilé, dans les rues de Pierreville, de chars allégoriques construits par les enfants.

Cette activité a été suivie du couronnement du maire et de la maîtresse des terrains de jeux, les jeunes Denis Boucher et Nicole Dostie, et d'une danse en face de l'hôtel de ville.

Mlle Carole Thibault, maîtresse de la piscine, a distribué les médailles de qualification de la Croix-Rouge à ses élèves qui avaient réussi l'examen exigé.

Le maire René Thibault a aussi prononcé une allocution. Il faut surtout retenir le fait qu'il a mentionné que le conseil de ville se pencherait sérieusement sur la disparition de la piscine actuelle. En effet, la Fabrique doit vendre le terrain sur lequel est construit la piscine à la Commission scolaire pour agrandir la cour de récréation de l'école Maurault.

L'organisation était la responsabilité du comité de la Jeunesse, dont Bernard Dansereau est président. Un orchestre local a fait les frais de la musique jusqu'à 11 heures.

Et pour terminer une excursion au zoo de Granby pour tous les enfants est prévue pour jeudi. Et comme l'a si bien dit l'abbé Milot, animateur des terrains de jeux, il faut remercier une fois de plus la population de Pierreville qui s'est montrée des plus généreuses.



ABEILLES. — Un essaim d'abeilles qui a trouvé refuge dans un des arbres entourant le cimetière de la rue Hériot a créé tout un émoi, hier après-midi. Le département de la police municipale a fait appel à un apiculteur local, M. Wilfrid Janelle, pour dénigrer les visiteurs importuns. (Photo La Tribune, Drummondville)

Avant de prendre position

La Chambre se documentera sur le projet d'eau potable à Windsor

WINDSOR, (AT) — La Chambre de commerce de Windsor tiendra une réunion générale spéciale jeudi prochain à l'hôtel de ville pour obtenir tous les renseignements concernant le projet d'un nouvel approvisionnement en eau potable pour Windsor.

À la suite de cette réunion, la Chambre de commerce prendra position devant le projet qui ira en référendum le 12 septembre courant.

Cette décision a été convenue à un caucus de 12 des 13 membres de l'exécutif de la Chambre de commerce tenu au bureau du notaire Marier. Avant de prendre position dans cette affaire,

les directeurs de la Chambre désirent obtenir tous les renseignements sur les estimés du projet.

Assemblée spéciale

Cette réunion spéciale sera tenue le 8 septembre à l'hôtel de ville à 8 heures du soir. Seront présents à cette assemblée, outre les membres de la Chambre, les membres du conseil, l'ingénieur-conseil André Brière et le trésorier de la municipalité, M. Emile Langelier.

La Chambre veut connaître le degré de certitude du coût prévu, les autres possibilités d'approvisionnement et la situation financière de la municipalité.

A St-Claude

La démission de l'échevin Houle deviendra effective d'ici le 6

ST-CLAUDE, (AT) — L'échevin Hermas Houle, de St-Claude, qui faisait face à une action en disqualification comme échevin municipal, a déclaré qu'il n'avait loué son équipement à la municipalité que pour rendre service.

"Nous étions en avril et les chemins étaient impraticables. J'ai conduit mon tracteur alors qu'aucun autre ne voulait y aller."

M. Houle explique ainsi pourquoi il avait loué du matériel à la ville comme l'avançaient les allégations de la poursuite.

De verbale jusqu'ici, la démission de M. Houle deviendra effective d'ici le 6 septembre, date de la prochaine réunion du conseil de St-Claude. Il compte remettre une démission écrite ces jours-ci. Sa démission ne deviendra officielle qu'à ce moment.

Par ailleurs, M. Houle a commenté ses derniers jours à son poste d'échevin: "J'ai toujours travaillé à ce que je crois être le bien de la municipalité de St-Claude. Jamais, pour répondre à certaines accusations, je n'ai défavorisé ou contribué à défavoriser une partie de la municipalité en faveur d'une autre."

M. Gilles Tremblay met fin à une rumeur

Le collège St-Aimé sera vendu plus cher que le couvent Marguerite-du-St-Sacrement

ASBESTOS, (JD) — Le président de la Commission scolaire d'Asbestos a nié hier la rumeur selon laquelle le prix de vente du collège St-Aimé à la compagnie Canadian Johns-Manville sera beaucoup moindre que le montant obtenu pour la vente du couvent Marguerite-du-St-Sacrement.

M. Gilles Tremblay a déclaré que les négociations en sont déjà rendues à une somme supérieure à \$650,000, prix de vente du couvent. La rumeur mentionnait un montant de \$300,000 environ parce que la valeur de remplacement n'existait pas dans le cas du collège.

M. Tremblay n'a pas caché que cette situation ait été soulevée lors des négociations. La Commission scolaire avait confié, voici six mois environ, à la firme Guertin, Leroux &

Associés le soin de préparer une estimation de l'édifice et du terrain.

Le collège St-Aimé est situé dans la zone d'expansion de la compagnie. Les deux parties devraient en venir à une entente d'ici peu.

Grâce à une victoire de 3 à 2

Danville prend l'avance 2 à 1 dans la finale de la balle-molle

ASBESTOS, (JD) — Le club Danville a reçu un cadeau sur un plateau d'argent mercredi soir au parc Dollard dans leur précieuse victoire de 3-2 remportée aux dépens de la Librairie Centrale.

Danville prend ainsi les devants 2-1 dans cette série finale 3 de 5 des éliminatoires de la ligue de balle-molle Asbestos-Danville-Wotton.

La Librairie avait pris les devants 1-0 à la quatrième manche et avait conservé cette mince avance jusqu'à la sixième alors que Danville nivelait les chances sur un simple chanceux de John Gagnon.

La Librairie a porté le pointage 2-1 à la seconde moitié de la sixième manche.

Marcel Bernier a ouvert la septième manche pour Danville avec un simple. Les joueurs de la Librairie ont ensuite effectué deux retraits tout en forçant Bernier à demeurer sur le premier coussin. C'est alors que l'erreur la plus inattendue se produisit. Un mauvais lancer effectué dans le

but de retirer le coureur sur les sentiers permit à celui-ci de courir jusqu'au marbre. Il y avait deux prises contre le frappeur Plamondon qui fut ensuite retiré au bâton.

À la huitième manche, Danville a compté grâce à un simple de Claude Perreault, une erreur et un ballon sacrifié de Jos Blake. À leur retour au bâton, la Librairie a été réduite à l'impuissance.

Danville a gagné sept coups sûrs contre Lucien Richard, le lanceur perdant. Ce dernier avait lancé une partie parfaite jusqu'à la cinquième manche. Pour Danville, l'arbitre John Gagnon avait profité de deux doubles-jeux réussis par le champ intérieur.

Blake, Bernier et Perreault ont gagné deux coups sûrs chacun pour Danville. Gaston Jutras a récolté deux des cinq coups sûrs des perdants.

La prochaine rencontre sera disputée lundi soir prochain à 8 heures sur le terrain de la "Commune" à Danville. La Librairie Centrale, équipe championne de la saison régulière, fera face à l'élimination.

L'an prochain, à Drummondville

Le kiosque touristique devrait opérer avec un permis provincial

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Opérant depuis deux ans déjà sous la responsabilité d'un comité spécial de la Chambre de Commerce, le kiosque d'informations touristiques de Drummondville sera soumis l'an prochain, à la nouvelle législation du ministère du Tourisme concernant les bureaux d'informations touristiques.

Le président Mercure a précisé que le kiosque ne doit pas de permis actuellement, puisque la réglementation vient d'entrer en vigueur, (avec l'arrêté ministériel), mais "l'an prochain, le permis sera demandé".

L'expérience Le président Mercure a répété que l'expérience des deux dernières années avait été plus que satisfaisante et sur présentation des états financiers, le ministère du Tourisme a accordé les subventions, cette année et l'an dernier.

Le kiosque est encore ouvert cette semaine jusqu'à lundi prochain (fête du Travail) et jusqu'à la fin du mois, il ouvrira ses portes, les fins de semaine seulement.

Quant au nom que portera le kiosque, l'arrêté en Conseil spécifie "Bureau d'informations touristiques". On ignore pour l'instant si celui de Drummondville portera aussi cette appellation.

Règlements D'après la nouvelle législation du ministère, le bureau d'informations touristiques désigne un établissement qui fournit des renseignements au sujet des restaurants, de camping, des chambres à louer au jour ou à la semaine ou fait office d'intermédiaire entre un propriétaire de telles chambres et un éventuel locataire.

Les autres clauses de la réglementation sont les suivantes: — il est défendu de tenir un bureau d'informations tou-

ristiques sans avoir au préalable obtenu un permis à cette fin;

— le permis expire le 30 avril suivant le jour où il est délivré à moins qu'une date antérieure ne soit fixée pour son expiration;

— la demande de renouvellement d'un permis doit être présentée au ministre avant le 15 février de chaque année.

Vœu Devant le succès obtenu par le bureau local d'informations, M. Mercure souhaite évidemment que le ministère du Tourisme le reconnaisse officiellement, une fois que les démarches nécessaires pour l'obtention du permis auront été complétées.

DÈCÈS

M. Julien Levesque (voir page 23)

Gilles Fortin reçoit le titre de personnalité artistique de l'année au gala de Drummondville



ROBERT BEDARD. — Le joueur no 1 au Canada Robert, de passage à Drummondville à l'occasion de la venue de la tournée de tennis Dow, a été reçu à l'hôtel de ville pour la signature du livre d'or de la Cité de Drummondville. On remarque à l'arrière-plan, MM. Laurent Bernier, échevin, André Cloutier, pro-maire, J. A. Michaud, échevin et Raymond Luneau, également échevin. (Photo La Tribune, Drummondville)

DRUMMONDVILLE, (ML) — Un jury présidé par M. Hector Ledoux a décerné à Gilles Fortin, directeur musical de l'Orchestre symphonique, le titre de personnalité artistique de l'année, hier soir, à l'issue du 2e Gala annuel de Drummondville.

Le trophée remis à M. Fortin est un don de la cité et le maire Philippe Bernier en a fait la remise. L'an dernier, le récipiendaire de ce prix était M. Ferdinand Smith qui s'était signalé tout au long de l'année dans la mise sur pied d'expositions diverses.

La Tribune Musique et composition

Le trophée La Tribune a été décerné à Mlle Diane Descauteaux, directrice de l'ensemble Les Gavroches. Ce trophée est remis tous les ans à la personne qui a présenté la meilleure réalisation artistique. L'an dernier, la troupe théâtrale The Thespians l'avait remportée.

L'ensemble CHR D a été remis à Mme Marielle Carrier, directrice de l'ensemble vocal "Les Peintres de la Gamme". Ce trophée est décerné à la personne qui s'est le plus signalée par la composition de pièces musicales. L'an dernier M. Ralph Nolet, créateur de la chanson thème du 150e de la Cité avait reçu le prix.

Le groupe "The Thespians s'est mérité le trophée Jean-Luc Pénou remis annuellement à la meilleure troupe de théâtre locale. L'an dernier Lise Bolduc et Serge Malouin l'avaient reçu à la suite de la mise en scène et la présentation d'une pièce au Festival de l'ACTA.

Le jeune Marcel St-Jacques, récipiendaire d'une bourse d'étude en musique et gagnant d'un concours provincial d'improvisation musicale a reçu le trophée CHR D remis au jeune qui s'est le plus mis en évidence dans le domaine des arts. L'an dernier le même prix avait été décerné à Irène Désilet.

Artisanat et peinture La troupe Drummondville-Sud a été remise, cette année, à un sculpteur local M. Simon Bourbeau. Ce dernier a fait connaître Drummondville au cours des derniers mois alors que ses oeuvres étaient lancées sur le marché québécois. Il est l'auteur du trophée qui a été remis au chef de l'opposition Jean Lesage lors d'un concours ayant pour but de déterminer le plus bel homme du Canada Français. L'an dernier le prix avait été remporté par l'Institut familial.

Littérature Dans la catégorie littérature, le trophée Drummond Business Forms a été décerné à M. Jean-Guy Côté, rédacteur de la page Hebdo-Jeunesse publiée dans chacune des éditions de l'hebdomadaire La Parole. Le frère Gême avait reçu le même prix l'an dernier.

Danses et performances Pour la deuxième année consécutive Mme Euclide Proulx qui dirige l'école de ballet locale depuis près de 20 ans, a été choisie pour recevoir le trophée Drummondville-Ouest décerné à la personne qui se met le plus en évidence dans le domaine de la danse et des performances artistiques.

La construction reprend peu à peu son souffle coutumier

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La construction reprend peu à peu son souffle aux quatre coins de la cité.

Après la période plutôt inquiétante du mois de juillet, l'activité a repris et la courbe reprend son allure normale avec les 78 permis qui ont été délivrés pour une valeur de \$574,550, au cours du mois d'août.

Ces chiffres sont compilés par l'inspecteur des bâtiments, M. Donatien Lauzier.

Autre fait digne de mention, la construction unifamiliale reprend la vedette avec une trentaine de permis pour le développement de M. Lionel Houle, en bordure du boulevard Lemire et aux abords des 10e et 20e avenues. Cette seule section figure pour une part de \$106,250 dans le tableau général.

On note aussi un duplex et une multifamiliale, chose qu'on n'avait pas vu depuis plusieurs semaines.

Unités Au total, le mois d'août se complète donc avec 39 nouvelles unités de logements, ce qui est beaucoup plus normal pour une cité comme celle de Drummondville.

La compilation des quatre dernières semaines comporte aussi le permis pour la construction du chalet-restaurant au parc Woodyat, une valeur de \$106,250. Les autres item sont les suivants: —7 garages: \$3,225; —24 réparations: \$19,475; —1 réparation industrielle: \$2,500; —2 réparations commerciales: \$4,100; —enseignes et autres: \$4,400.

Projet Par ailleurs, les démarches sont en voie d'être complétées pour l'aménagement d'un complexe de \$30,000 sur le terrain industriel de la cité, complexe qui sera réalisé par la firme Québec Propane Gas, avec un bureau, un entrepôt et un réservoir.



FARC PINARD. — Un autre parc, le parc Pinard, sera inauguré lundi prochain, à Drummondville, en présence des autorités. Le monument commémoratif du 150e anniversaire sera aussi dévoilé à cette occasion. (Photo La Tribune, Drummondville)

En quelques lignes

Lettres patentes à une nouvelle firme

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Des lettres patentes viennent d'être accordées à trois jeunes hommes d'affaires, Wilfrid Mehot Jr, Michel St-Pierre et Rejean Gallichan, les autorisant à faire le commerce de tous produits, articles et marchandises, sous le nom de Distrubec Lée, avec un capital total de \$40,000.

Le siège social de la nouvelle compagnie est situé à Drummondville.

Rencontres du SPM à SS-Pierre et Paul

DRUMMONDVILLE. — La paroisse Saints-Pierre et Paul organise pour septembre une série de rencontres du Service de préparation au mariage dont les réunions se tiendront le jeudi soir. Cette paroisse se joint ainsi aux trois autres sections déjà en marche pour l'automne, à savoir St-Simon, St-Joseph et St-Frédéric.

Les jeunes gens qui se fréquentent et les fiancés sont cordialement invités à venir préparer leur avenir d'une façon sérieuse et intéressante tout en ayant la chance de dialoguer et d'échanger avec d'autres jeunes.

L'inscription aura lieu le vendredi soir, 9 septembre, vers 7h 30, au sous-sol de l'église et la première réunion se tiendra le jeudi soir suivant, 15 septembre, à la même heure et au même endroit. On peut aussi s'inscrire ou avoir des renseignements au presbytère SS-Pierre et Paul, Tél.: 8-2754.